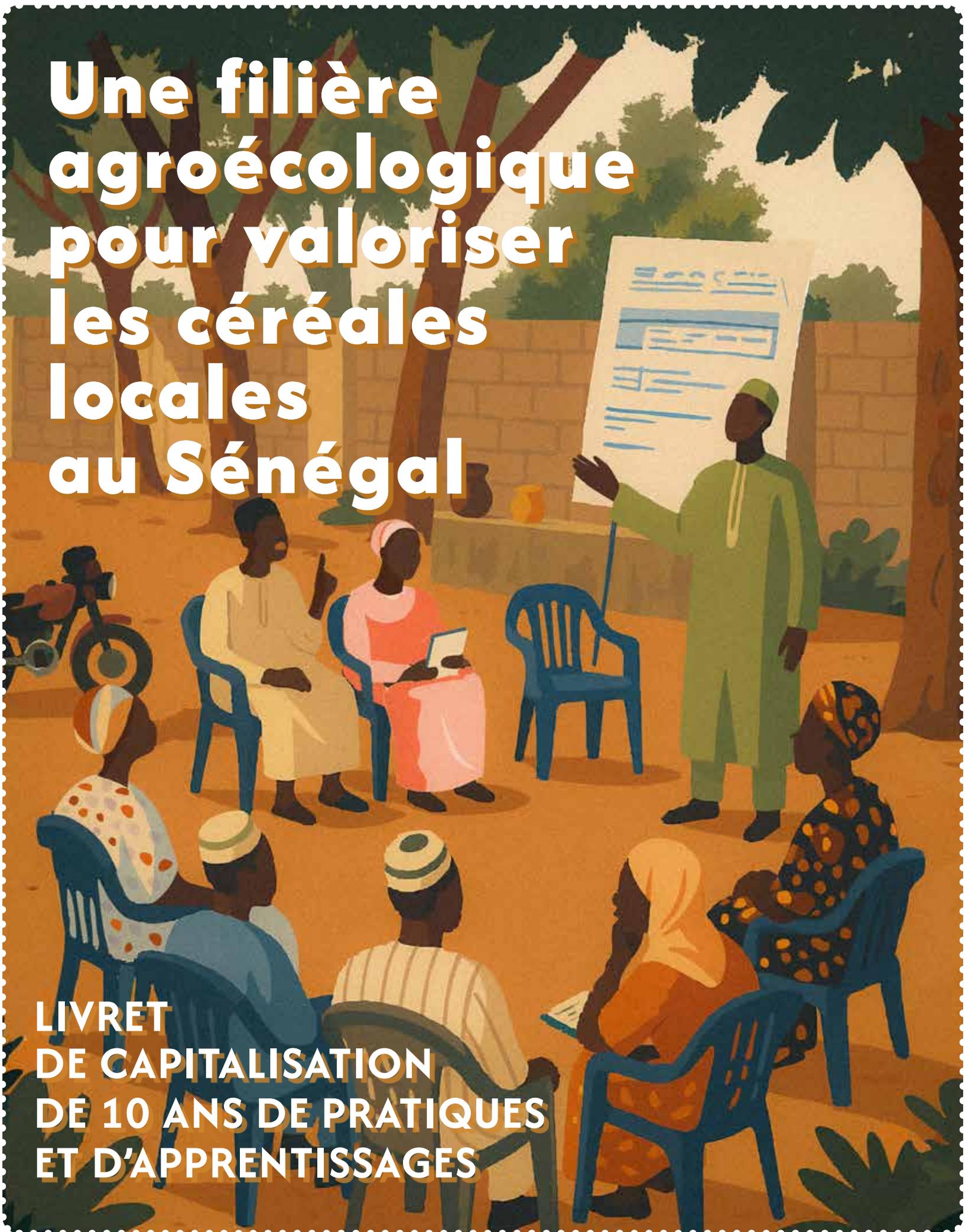


Une filière agroécologique pour valoriser les céréales locales au Sénégal

LIVRET
DE CAPITALISATION
DE 10 ANS DE PRATIQUES
ET D'APPRENTISSAGES



Coordination et rédaction :

Équipes de SOL et de la FONGS-Action Paysanne

Avec la contribution des organisations paysannes (entretiens) :
ADAK, ARAF, EGABI, EGAK, FEGPAB, JIG JAM et URAPD

Photos : Colline Ciais, Malick Djitté, Léa Fayret, SOL

Couverture & Conception graphique : Guillaume Buleté

Impression : Imprimé au Sénégal en septembre 2025.

Pour en savoir plus :

SOL : <https://www.sol-asso.fr/>

FONGS-Action Paysanne : <http://www.fongs.sn/>

Coordonnées :

SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires

20 rue Marguerite de Rochechouart

75009 Paris, France

contact@sol-asso.fr

01 42 82 07 51

&

FONGS-Action Paysanne

BP A269 Zone industrielle X Gare routière

Thiès, Sénégal

fongs@orange.sn

(221) 33 939 58 58



À propos

Le présent livret a été réalisé dans le cadre du projet 'Promotion de la Souveraineté Alimentaire par la Valorisation des Céréales Locales en Afrique de l'Ouest' avec le soutien de :

L'Agence Française de Développement

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale - Programme PAFAO (Promotion de l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest)

La Third Millennium Foundation

La Fondation Agir Sa Vie

Le Label SOLIDEV de la Ville de Paris

Version numérique disponible sur www.sol-asso.fr

La reproduction de tout ou partie de ce livret est autorisée à la condition expresse de mentionner la source.

Les données, idées et opinions présentées dans ce livret sont celles de FONGS-Action Paysanne et de SOL et ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence Française de Développement ni des autres partenaires du projet.



ÉDITORIAL

« Quand on ne sait pas où on va,
on retourne sur ses pas »

NADJIROU SALL,

Président de la FONGS - Action paysanne



Avant, nos systèmes agraires étaient cohérents et durables : les modes d'exploitation agricole s'appuyaient sur les possibilités et les contraintes de l'environnement et faisaient un usage responsable et durable des ressources naturelles. Les communautés produisaient ce qu'elles consommaient, et consommaient ce qu'elles produisaient. Des échanges équitables facilitaient une bonne circulation des produits entre les ménages et les groupes sociaux. Des mécanismes sociaux de régulation et de solidarité permettaient une gestion durable des communs et renforçaient la résilience individuelle et collective face aux crises ou contraintes affectant la sécurité alimentaire et la capacité productive des ménages (perte de cheptel, déficit de main d'œuvre familiale, etc.).

Hélas, avec le vent de la modernité fondé sur le paradigme « toujours plus haut, plus grand et plus fort », ce patrimoine a été fortement entamé et risque de se perdre définitivement si rien n'est fait. L'exploitation et l'extraction de nos ressources naturelles a pris le pas sur les bonnes pratiques agricoles qui permettaient la conservation de notre base productive. Notre environnement se dégrade dangereusement, les revenus des

paysans baissent, la qualité des produits alimentaires est réduite, notre cadre de vie se détériore et nos enfants s'éloignent de plus en plus de l'agriculture et de leurs terroirs.

L'humain se développe au détriment de la nature alors qu'il ne peut vivre sans ses ressources. Pour faire face à cette régression, le modèle d'agriculture durable que défendent les exploitations familiales est l'agroécologie. Pour le mouvement paysan dont se réclame la FONGS-Action Paysanne, l'agroécologie paysanne est le fil conducteur de la transformation de l'agriculture familiale et des terroirs. C'est dans ce sens que la FONGS s'investit spécifiquement depuis plus d'une décennie dans la promotion des dynamiques de transition agroécologique.

En tant qu'organisation apprenante, la FONGS se fait un devoir de partager des connaissances apprises dans le cadre du projet « Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales en Afrique de l'Ouest » mis en œuvre dans le bassin archidier du Sénégal avec l'accompagnement de l'association SOL depuis 2015.

Ce présent livret vise à contribuer aux dynamiques de transition agroécologique en mettant en lumière les évidences socio-économiques et environnementales constatées auprès des acteurs et actrices mobilisés, en réponse aux arguments généralement brandis contre l'agroécologie pour en limiter la portée et l'extension.

SOL

SOL

SOL est une association qui agit pour construire des modèles agricoles et alimentaires justes et durables, permettant aux paysannes et paysans de vivre dignement de leur travail, et garantissant à tous et toutes un accès à une alimentation saine.

Ses actions s'étendent sur 3 zones géographiques : France, Inde et Afrique de l'Ouest, et se structurent autour de 4 leviers :

- la construction et le soutien de projets développés avec des organisations locales

- la mise en relation d'acteurs et actrices du local à l'international

- la sensibilisation citoyenne à travers des outils pédagogiques et éducatifs, des festivals et des rencontres

- le dialogue avec les pouvoirs publics en lien avec les collectifs dont l'association est membre

Pour en savoir plus: <https://www.sol-asso.fr/>



FONGS-ACTION PAYSANNE

Créée à l'initiative de sept leaders d'associations paysannes, la FONGS-Action Paysanne est une organisation à vocation socio-économique sans but lucratif. Mouvement paysan autonome, elle compte plus de 120.000 membres actifs regroupés dans 34 associations, et touche plus de 2 millions de personnes, dont 65% de femmes, dans l'ensemble des régions du Sénégal. Son siège se trouve à Thiès d'où est assurée la coordination nationale de ses actions.

Ouvrant à la réhabilitation de l'identité et du statut paysans et le développement endogène des terroirs villageois, ses objectifs sont :

- le développement des capacités d'autonomie et la responsabilisation des structures paysannes membres

- la consolidation de la solidarité inter associative

- l'amélioration des conditions de vie des paysannes et paysans et le renforcement de leur rôle moteur dans le développement local

- la promotion des systèmes et modes de production durables et favorisant la sécurité alimentaire

Pour en savoir plus: <http://www.fongs.sn/>



Sommaire

Introduction	7
0.1 - Agroécologie & valorisation des céréales locales : vision et actions de la FONGS-Action Paysanne et de SOL	10
0.2 - Pourquoi, pour qui et comment ce livret a-t-il été réalisé ?	12
Partie 1. L'AGROÉCOLOGIE A CHAQUE ÉTAPE DE LA CHAÎNE DE VALEUR : CAPITALISATION DES PRATIQUES ET ENJEUX D'ACCOMPAGNEMENT	15
1.1 - Approvisionnement en intrants et production des céréales locales par les exploitations familiales	18
1.2 - Transformation primaire et secondaire : former et équiper les boulangers, l es transformatrices et les minoteries	26
1.3 - Mettre en réseau les acteurs et structurer un circuit court de commercialisation	36
Partie 2. EFFETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES	47
2.1 - Fertilité des sols et rendements	48
2.2 - Gestion des ravageurs et maladies	50
2.3 - Semences & biodiversité cultivée	52
2.4 - Qualité des produits	54
Partie 3. EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET DE LA CHAÎNE DE VALEUR	57
3.1- Evolution des revenus, des investissements et des dépenses	58
3.2- Relations aux autres maillons de la chaîne de valeur, emplois et stratégies commerciales	60 62
3.3- Organisation du travail, relations aux pairs et à sa communauté, perception de soi	62
3.4- Rôle central des femmes dans la structuration de la filière	54
3.5- Sécurité alimentaire et nutritionnelle, sensibilisation des consommateurs et changements des habitudes alimentaires	66
Partie 4. EFFETS POLITIQUES ET ORGANISATIONNELS DANS UNE PERSPECTIVE DE MISE À L'ÉCHELLE	71
4.1 - Effets, priorités et défis politiques et organisationnels de la structuration d'une chaîne de valeur agroécologique	72
4.2 - Mise à l'échelle de la filière : effets et impacts potentiels	74
CONCLUSION : Replacer les paysannes au cœur des filières agricoles pour des systèmes alimentaires équitables et durables	76

INTRODUCTION

AGROÉCOLOGIE ET VALORISATION DES CÉRÉALES LOCALES : VISION ET ACTIONS DE LA FONDS-ACTION PAYSANNE ET DE SOL

Au Sénégal, la souveraineté alimentaire est fragilisée par une dépendance croissante aux importations, notamment pour la consommation céréalière. Les crises multiples et la croissance démographique soutenue, qui font augmenter les prix et les quantités nécessaires de denrées importées, fragilisent la sécurité alimentaire du pays. Cette dépendance aux importations céréalières limite également les opportunités d'emplois et de revenus dans les territoires ruraux où les exploitations familiales, les femmes transformatrices et les artisans-boulangers sont directement et lourdement impactés par une baisse d'activité et une précarisation grandissante qui favorisent l'exode vers les grandes villes et impactent plus fortement les femmes.

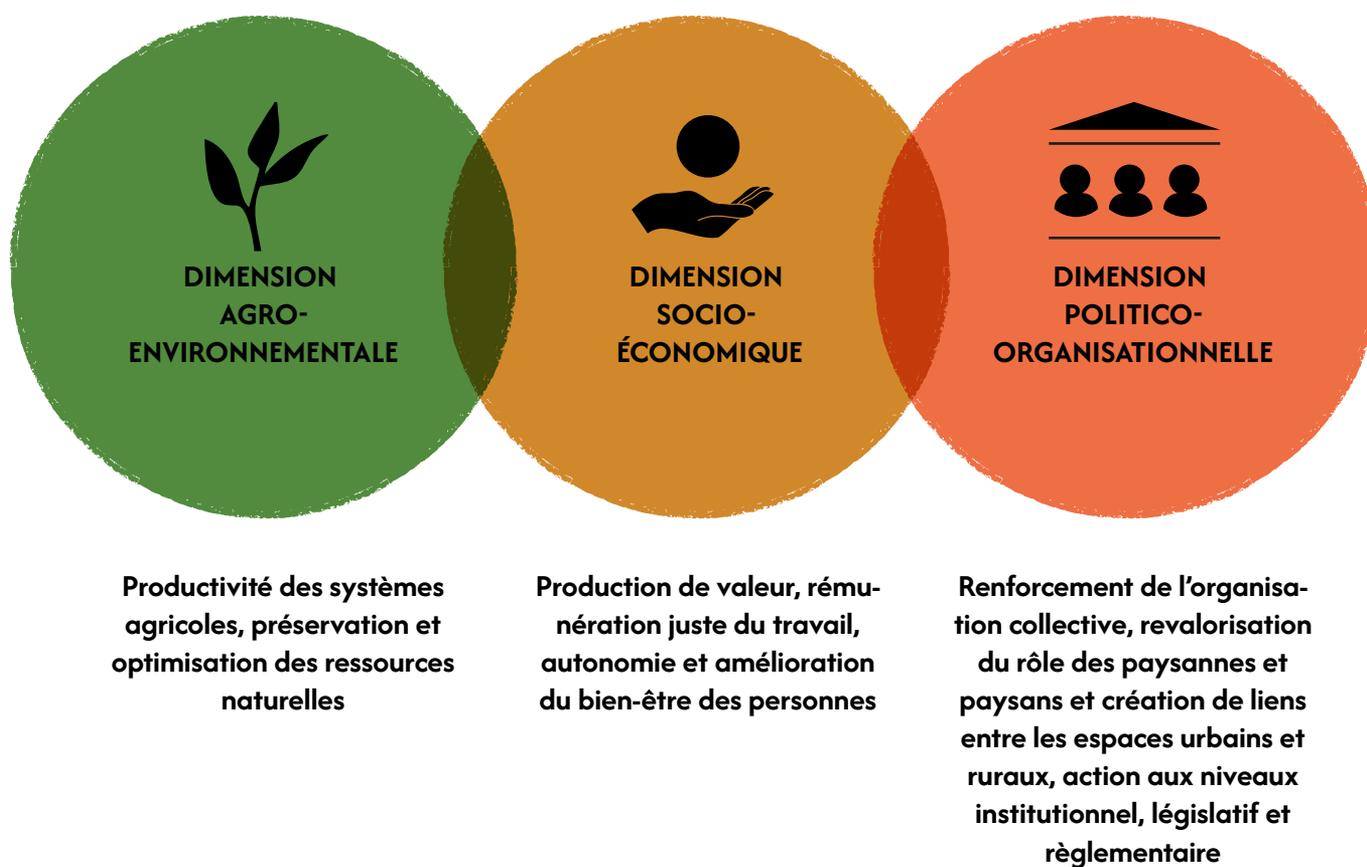
L'agriculture familiale, qui occupe pourtant près de 90% des familles, ne contribue qu'à moins de 20% du PIB national parce que les céréales locales produites sont faiblement valorisées, et qu'elles ne s'inscrivent pas dans des chaînes de valeur structurées. Le changement climatique aggrave les phénomènes de sécheresse et de diminution de la biodiversité qui caractérisent le bassin arachidier.

Dans un contexte d'agriculture très majoritairement pluviale, les systèmes agricoles sont directement impactés par ces évolutions.

Relocaliser et rendre plus durables les systèmes alimentaires et agricoles sont donc des enjeux majeurs pour assurer aux populations leur souveraineté alimentaire, et renforcer leur résilience face aux chocs et changements, notamment par l'accès à des produits locaux de qualité. Mais malgré l'importance croissante de l'agroécologie et du concept de souveraineté alimentaire dans le discours public et les initiatives impulsées en Afrique de l'Ouest, des lacunes persistent.

En effet, la transition agroécologique s'impose petit à petit comme une alternative viable au modèle agro-industriel. Elle est désormais défendue par de nombreux acteurs : organisations des Nations Unies, pouvoirs publics, organisations paysannes, ONG, instituts de recherche, entreprises, etc. Cependant, les actions concrètes restent encore trop souvent cantonnées à des expériences « pilotes », à petite échelle et disposant de financements limités.

Pire, certains acteurs économiques (dont des multinationales agro-alimentaires) désireux de préserver leurs rentes reposant sur l'exploitation des paysans ouest-africains, utilisent l'agroécologie en la déconnectant des transformations systémiques et structurelles qu'elle implique.



Parce qu'elle prend en compte l'ensemble de ces dimensions et leurs interactions, l'agroécologie est une approche systémique qui s'applique de manière intégrée à 4 niveaux d'organisation que sont la parcelle, l'exploitation familiale, le terroir et le territoire. Elle permet ainsi de repenser les manières de produire et de consommer, en tenant compte des spécificités de chaque contexte/milieu. Le tout en privilégiant l'accessibilité et la libre réplique des pratiques par les paysannes et paysans, et par les acteurs qui les accompagnent, à différentes échelles.

L'agroécologie favorise également l'adaptation des systèmes agricoles aux conséquences des changements climatiques. En s'appuyant sur des connaissances au croisement de l'agronomie et de l'écologie des milieux, elle permet une compréhension fine des interactions entre le système agricole, la structure du sol, la biodiversité, et le climat. Elle favorise ainsi l'adaptation progressive des pratiques agricoles face aux contraintes évolutives du milieu : sécheresses récurrentes, épisodes pluvieux particulièrement intenses. En soutenant une diversification des

cultures et des pratiques, et leurs complémentarités avec l'écosystème dans lequel elles s'inscrivent, l'agroécologie est ainsi source de robustesse pour les paysannes et les transformateur·rices face aux chocs climatiques.

Si le terme "agroécologie" est récent, de nombreuses pratiques agroécologiques mises en œuvre par les exploitations familiales sont des pratiques traditionnelles et ancestrales. L'agroécologie reconnaît, s'inspire et vise ainsi à revaloriser ces savoirs et savoir-faire paysans, de même que leur adaptation aux évolutions et perturbations induites notamment par l'agriculture conventionnelle et les changements climatiques.

Le terme d'agroécologie dont il est question dans ce livret traduit donc nécessairement la vision d'une agroécologie paysanne, équitable et démocratique. Elle se démarque à ce titre clairement d'une vision de l'agroécologie compatible avec la prédominance de l'agro-industrie dans la structuration des systèmes alimentaires, s'accommodant, voire participant, de la disparition des sociétés paysannes en Afrique de l'Ouest et dans le monde.

NOTRE PROJET : PROMOUVOIR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE PAR LA VALORISATION DES CÉRÉALES LOCALES EN AFRIQUE DE L'OUEST



NOS OBJECTIFS	NOS ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> › Réduire la dépendance des populations au blé importé › Favoriser l'emploi agricole et non-agricole rémunérateur en milieu rural › Soutenir l'autonomisation des femmes › Améliorer la qualité nutritive de l'alimentation › Promouvoir les savoir-faire paysans et la transition agroécologique des exploitations familiales 	<ul style="list-style-type: none"> › Formation et sensibilisation › Dotation de petits ruminants et d'équipements agricole et de transformation alimentaire › Mises en place d'une filière avec une gouvernance partagée et une stratégie commerciale définie collectivement › Suivi-accompagnement des acteurs par les dispositifs d'animation des associations paysannes › Mise en réseau de plus de 300 producteurs et 400 artisans boulangers et femmes transformatrices › Promotion d'un environnement politique et social favorable au passage à l'échelle de l'initiative

Depuis 2015, SOL et la FONGS-Action Paysanne se sont engagés dans la création d'un modèle durable de filière milmaïs au Sénégal autour de 4 minoteries qui couvrent les 7 organisations mobilisées dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Thiès, Diourbel et Fatick : ADAK, EGAK, JIG JAM, URAPD, EGABI, ARAF et FEGPAB. Les produits à base de farine de céréales locales issus de cette chaîne de valeur rencontrent un succès significatif auprès des consommateurs satisfaits par leur qualité et sensibilisés à leurs multiples bienfaits.

- Le projet repose sur une appréhension globale et innovante des conditions de la transition agroécologique :
- L'approche filière intègre l'ensemble du système de production-transformation- consommation et permet de prendre en charge les contraintes structurelles à la valorisation des céréales locales. Le tout permet de maximiser l'efficacité des pratiques mises en œuvre, et d'entretenir l'engagement des acteurs mobilisés.
- Les minoteries permettent de soutenir la rentabilité des activités économiques des différents maillons de la chaîne de valeur : une partie de la production des exploitations familiales y est achetée à un prix rémunérateur, et des farines de céréales locales de meilleure qualité y sont produites et accessibles aux femmes transformatrices et aux boulangers.
- L'expérimentation à petite échelle, sur une parcelle d'un hectare, permet de minimiser la prise de risque des

producteurs dans l'impulsion des changements des méthodes de production, et de favoriser l'appropriation des pratiques agroécologiques qui pourront être étendues au reste des parcelles.

- L'appui aux structures locales et à la mise en réseau des acteurs s'inscrit dans les dynamiques et traditions des terroirs, et vise à garantir l'appropriation des pratiques agroécologiques et des modalités d'accompagnement à la transition agroécologique.
- La transmission des connaissances repose sur la capitalisation et le partage des savoirs et savoir-faire paysans et artisanaux entre les acteurs

POURQUOI, POUR QUI ET COMMENT CE LIVRET A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ?

Co-construit par la FONGS-Action Paysanne et SOL, ce livret propose une capitalisation des pratiques d'accompagnement des acteurs dans le cadre de l'expérience de structuration d'une chaîne de valeur agroécologique autour des farines de mil et de maïs dans le bassin arachidier du Sénégal.

Destiné avant tout aux dispositifs d'animation des organisations paysannes, ce livret est un outil pédagogique qui :



Présente les pratiques d'accompagnement à la transition agroécologique mises en œuvre



Détaille les effets de la mise en place d'une filière agroécologique sur les différents acteurs mobilisés



Encourage la réflexion critique sur les actions déployées



Valorise les apprentissages qui en émergent

Dans le souhait d'une mise à l'échelle des pratiques agroécologiques, au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, cet outil inclut des perspectives de répliation des pratiques présentées, et souligne le potentiel de durabilité des effets observés.

Ce livret vise à guider les acteurs de terrain, en particulier les organisations paysannes, à s'approprier des pratiques d'accompagnement à la transition agroécologique, et leurs effets sur les différents acteurs, pour renforcer les initiatives en cours et améliorer celles à venir.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de travail appliquée à la réalisation de ce livret était à la fois participative et inclusive : la rédaction s'est appuyée sur les méthodes et outils mis en œuvre dans le cadre du projet "Promotion de la Souveraineté

Alimentaire par la Valorisation des Céréales Locales en Afrique de l'Ouest", sur le suivi des activités déployées depuis 2015, et sur les retours des différents types d'acteurs mobilisés (membres de la FONGS et de SOL, personnels administratifs des organisations paysannes, animateurs, producteurs, etc.).

Pour recueillir les données nécessaires, des ateliers de capitalisation ont été réalisés à la FONGS-Action Paysanne avec les personnes impliquées dans la gestion et la mise en œuvre des activités du projet 'Valoriser les céréales locales' ; et 28 entretiens ont été menés auprès d'une cinquantaine de bénéficiaires du projet dans l'ensemble des organisations paysannes mobilisées. Les entretiens ont été réalisés sur la base d'un échantillon raisonné de producteurs, transformateurs et transformatrices choisis selon des critères d'ancienneté dans le projet, et de niveau d'application des pratiques agroécologiques.

LIMITES

L'échantillonnage constitué pour la réalisation des entretiens comporte les limites suivantes :

Sous-représentation des femmes, notamment dans la catégorie des exploitations familiales pour lesquelles souvent seuls les chefs de famille ont été interrogés ;

Si la majorité des entretiens ont été réalisés en wolof, c'est la traduction orale en direct des réponses en français qui a été analysée ;

Plusieurs des chefs d'exploitations rencontrés sont également représentants des animateurs de leur organisation paysanne.

Si l'échantillon a été élaboré de manière à être repré-

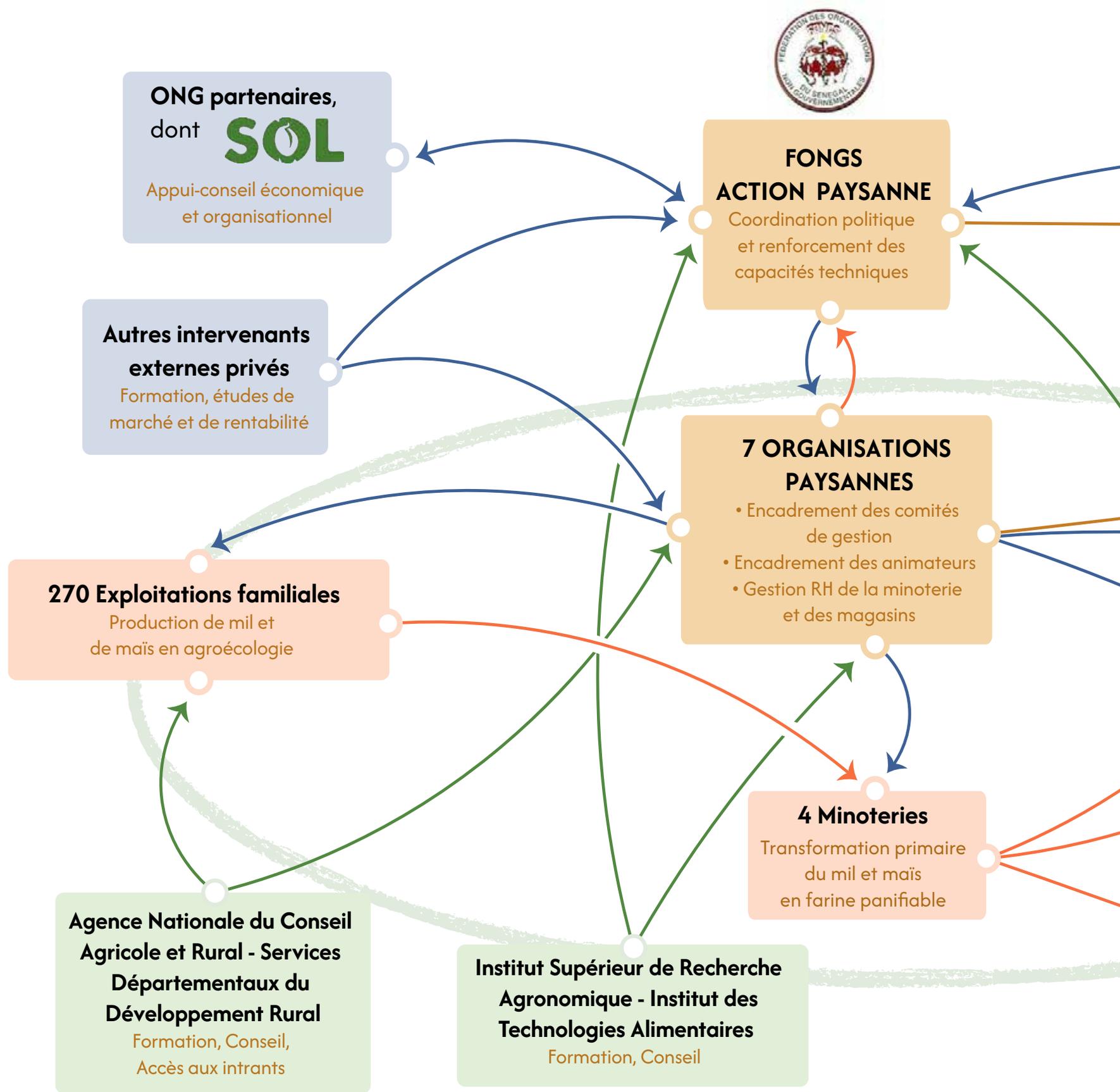
sentatif, ces limites induisent des lacunes et des biais qui doivent être gardés à l'esprit à la lecture du livret.

De plus, l'analyse des effets agro-environnementaux et socio-économiques des pratiques d'accompagnement à la transition agroécologique (parties 2 et 3 du livret) repose sur la comparaison de ces effets avec des situations peu ou non-agroécologiques. Il est important de rappeler que diverses sources de variabilité (localisation des exploitations familiales, durée de mise en œuvre des pratiques, diversité des parcours et capacités techniques des acteurs, etc.), parfois combinées, imposent de garder à l'esprit une réserve critique sur l'effet des pratiques mises en œuvre par rapport à d'autres facteurs déterminants, notamment concernant les rendements des exploitations familiales.

PLAN ET MÉTHODE D'UTILISATION

Ce livret est constitué de 4 parties.

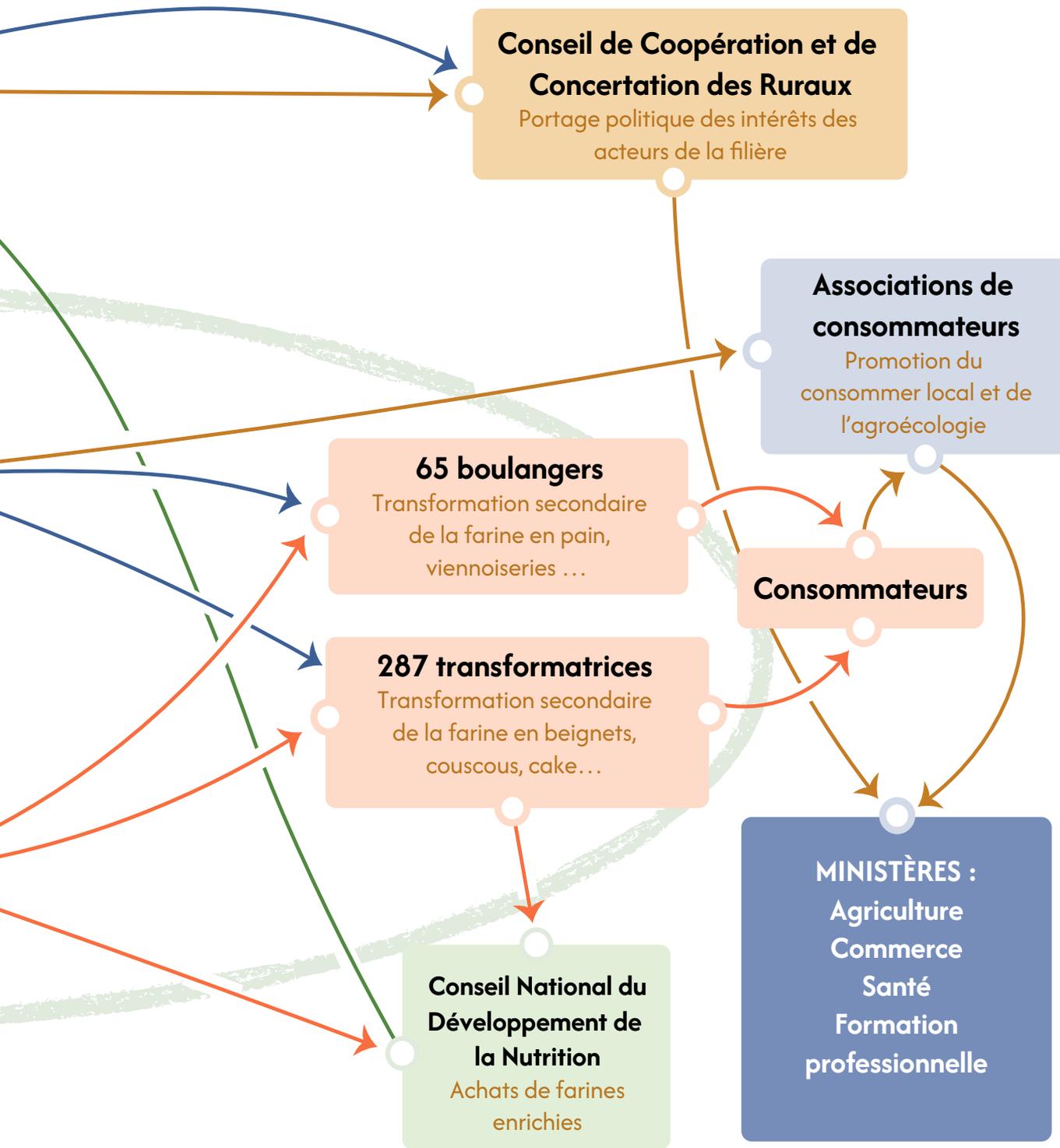
- La 1ère partie présente les enjeux et les pratiques d'accompagnement à la transition agroécologique mises en œuvre dans les organisations paysannes et auprès des producteurs et transformateurs de céréales locales. Elle est composée de 14 fiches de capitalisation classées en 3 catégories : production, transformation primaire et secondaire, circuit court de commercialisation.
- La 2ème partie détaille les effets agro-environnementaux des pratiques agroécologiques mises en œuvre par les différents acteurs du projet. Elle regroupe 4 doubles pages, explicitant les effets en matière de fertilité des sols et rendements (1), en gestion des ravageurs et des maladies (2), concernant les semences et la biodiversité cultivée (3), et enfin vis-à-vis de la qualité des produits (4).
- La 3ème partie est consacrée aux effets économiques et sociaux des pratiques agroécologiques et de la structuration de la chaîne de valeur. Elle regroupe 5 doubles-pages, chacune dédiée à différents effets : évolution des revenus, des investissements et des dépenses (1) ; relations aux autres maillons de la chaîne de valeur, emplois et stratégies commerciales (2) ; organisation du travail, relations aux pairs et à sa communauté, perception de soi (3) ; rôle central des femmes dans la structuration de la filière (4) ; sécurité alimentaire et nutritionnelle, sensibilisation des consommateurs et changements des habitudes alimentaires (5).
- La 4ème partie présente les effets politiques et organisationnels dans une perspective de mise à l'échelle. Elle est composée de 2 parties, la première explicitant les effets, priorités et défis politiques et organisationnels de la structuration d'une chaîne de valeur agroécologique ; la deuxième présentant les effets et impacts potentiels dans la perspective d'une mise à l'échelle nationale de la filière.



Légendes

- Relations basées sur le renforcement des capacités, transmission de connaissances, accompagnement
- Relations basées sur l'influence à visée de plaidoyer (production de connaissances, lobby, mobilisation,
- Relations basées sur l'échange marchand (ventes de matières premières et produits transformés)
- Relations basées sur le service, le conseil et l'accompagnement technique public
- Espace socio-économique central de la filière farine de céréales locales

ABC Nature des activités en lien avec la filière farine de céréales locales





Chronologie du projet Promotion de la Souveraineté Alimentaire par la Valorisation des Céréales Locales en Afrique de l'Ouest

PHASES DU PROJET

2011: rencontre entre la FONGS-Action paysanne et SOL à l'occasion du Forum Social Mondial de Dakar

2011-2012 : naissance du partenariat autour d'une phase pilote visant à assurer la pertinence de l'intervention

2015-2018 : **Phase 1** - Mise en place de la chaîne de valeur

Création de 3 minoteries - Formation et équipements de 150 exploitations familiales, 180 transformatrices et 36 boulangers

2018-2022 : **Phase 2** - Développement de la filière

Création 2 magasins intermédiaires - Formation et équipements de 82 nouvelles exploitations familiales, 86 nouvelles transformatrices et 42 nouveaux boulangers

2022-2025 : **Phase 3** - Pérennisation de la filière

Création d'une 4eme minoterie - 270 exploitations familiales, 65 boulangers et 287 femmes transformatrices actuellement engagés dans la filière - Création de la marque Yokkute

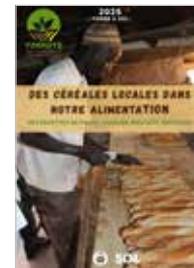
70, 548 tonnes de farines de céréales locales produites depuis 2015

PUBLICATIONS

2018 et réédition en 2025 : Livrets de recettes à base de farine de céréales locales pour les boulangers et transformatrices

2020 : Film documentaire Semer, Récolter, Résister

2023 : Rapport "Afrique de l'Ouest – Union européenne : faire germer une coopération et des échanges agricoles équitables et durables."



> <https://youtu.be/kHaBgifY0vs>



Partie 1

Pratiques d'accompagnement d'une filière agroécologique de céréales locales

Fiche n° 0 : Ateliers de socialisation et partage des cahiers des charges

1.1 APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET PRODUCTION DES CÉRÉALES LOCALES PAR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Fiche n° 1 Formation en agroécologie - p18

Fiche n° 2 : Bilans alimentaires simplifiés - p20

Fiche n° 3 : Auto-diagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan - p22

Fiche n° 4 : Dotation de petit matériel et ruminants - p24

1.2 TRANSFORMATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE : FORMER ET ÉQUIPER LES BOULANGERS, LES TRANSFORMATRICES ET LES MINOTERIES

Fiche n° 5 : Création et dotation en équipements des minoteries - p26

Fiche n° 6 : Formation des meuniers et production de farines panifiables de céréales locales - p28

Fiche n° 7 : Formation en incorporation de farines de céréales locales - p30

Fiche n° 8 : Formation en hygiène et qualité des transformateur.rice.s secondaires - p32

Fiche n° 9 : Formation en entrepreneuriat des transformatrices et des boulangers - p34

1.3 METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS ET STRUCTURER UN CIRCUIT COURT DE COMMERCIALISATION

Fiche n° 10 : Mise en place d'un comité de gestion restreint et d'un comité de gestion stratégique - p36

Fiche n° 11 : Dispositif d'animation pour la structuration en réseaux des transformatrices - p38

Fiche n° 12 : Formation en gestion et entrepreneuriat des gérants et magasiniers des minoteries - p40

Fiche n° 13 : Espace de partage et de rencontres entre pairs - p42

Fiche n° 14 : Campagnes de sensibilisation des consommateurs et de promotion des produits - p44

ATELIERS DE SOCIALISATION ET PARTAGE DES CAHIERS DES CHARGES

Renforcer l'implication collective et la répartition des rôles et responsabilités au sein de la chaîne de valeur



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La mise en place d'une filière céréales locales repose sur la mobilisation de tous les types d'acteurs autour d'un objectif commun et sur la compréhension partagée du fonctionnement de la chaîne de valeur (rôles de chacun, contraintes qui caractérisent chaque maillon, interdépendance mutuelle et complémentarités de chaque étape avec les autres).

Les ateliers de socialisation et le partage de cahiers des charges précisant le rôle et responsabilités de chaque acteur favorisent l'appropriation par l'ensemble des acteurs des enjeux, mais aussi des opportunités et bénéfices de la structuration de la filière en matière d'emploi, de valorisation de la production locale et de production de valeur ajoutée. Il est essentiel que toutes les parties prenantes y partagent leurs opportunités d'implication mais aussi les limites et défis auxquels elles sont confrontées pour garantir l'implication collective dans la pérennisation de la chaîne de valeur. Le tout contribue à la mise en place d'une gouvernance participative et inclusive de la filière, et à entretenir la vitalité de la dynamique de transition agroécologique :

- › Tous les acteurs sont sensibilisés à l'importance et aux principes de l'agroécologie, et s'engagent à respecter des critères de production agroécologiques ;
- › Le partage équitable de la valeur ajoutée est un levier majeur pour garantir le caractère agroécologique de la filière céréales locales, et contribue de manière significative à sa pérennisation et à la diffusion de l'approche au-delà du périmètre du projet.



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

A travers la signature de cahiers des charges qui définissent les rôles et responsabilités de chacun, l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur s'engage à respecter des critères de production agroécologique (absence d'intrants chimiques, usage raisonné de l'énergie, etc.), et les producteurs à garantir des volumes d'approvisionnement vers les minoteries. Ces cahiers des charges sont construits collectivement via la concertation des différents types d'acteurs, puis sont validés pendant les ateliers de socialisation organisés au début de chaque phase du projet (en 2015, 2019 et 2022) dans toutes les organisations paysannes mobilisées. Ces ateliers réunissent les représentants des différents maillons de la filière et des acteurs locaux (dont les services techniques de l'État). Ils ont pour objectif de renforcer l'interconnaissance entre les participants, et plus largement entre les différentes parties prenantes de la structuration de la filière. Ils favorisent une appropriation commune des enjeux économiques, sociaux et environnementaux du projet.

Ils sont ensuite complétés chaque année par des ateliers d'auto-évaluation réunissant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur afin de partager les facteurs de réussite et les contraintes relatifs au respect du cahier des charges propre à chaque type d'acteurs. Les organisations paysannes parties prenantes organisent et animent l'ensemble de ces ateliers.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

**ATELIERS ET MISE À JOUR DES
CAHIERS DES CHARGES EN 2015,
2019 ET 2022**

2022 :

**7 ATELIERS DE SOCIALISATION
ONT EU LIEU ET ONT RASSEMBLÉ
210 PARTICIPANTS AU TOTAL**

2024 :

**5 ATELIERS D'AUTO-ÉVALUATION
ONT EU LIEU ET ONT RÉUNI 91
PARTICIPANTS REPRÉSENTANT
L'ENSEMBLE DES MAILLONS DE LA
FILIERE.**

QUI EST MOBILISÉ ?

- › Membres du bureau exécutif des organisations paysannes
- › Autorités administratives et locales
- › Services techniques et d'appui-conseil
- › Représentants des exploitations familiales, des boulangers et des transformatrices
- › Répondants des animateurs des OP
- › Appuis techniques de la FONGS

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants
- › Location d'un lieu
- › Couverture médiatique

PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

Difficulté de réalisation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Cahier des charges pour les exploitations familiales, les comités de gestion restreints et stratégiques, les transformatrices et les boulangers.

LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Une majorité des acteurs de la filière sont déjà membres des organisations paysannes, ce qui favorise leur mobilisation et le respect des engagements

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › La distance entre les parties prenantes de la filière rend parfois difficile la mobilisation des acteurs les plus enclavés dans ces espaces collectifs

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Les participants ont bien compris et se sont appropriés la logique de la filière
- › Les enjeux propres à chaque maillon de la chaîne de valeur sont intégrés par les acteurs mobilisés, ce qui facilite la gestion participative de la filière

CONTRAINTES/LIMITES

- › De nombreux boulangers ne sont pas membres des organisations paysannes et sont donc moins impliqués dans la dynamique collective de la filière
- › Faible implication des autorités locales dans les ateliers de socialisation jusqu'ici, ce qui freine le portage institutionnel de la filière
- › En dehors du suivi des pratiques assuré par les animateurs des organisations paysannes, peu de mécanismes de vérification des engagements pris par les acteurs

BONNES PRATIQUES

- › En amont des ateliers de socialisation, diffuser les informations au niveau des organisations paysannes pour permettre aux participants de s'y préparer
- › Utilisation du français et du wolof pour optimiser la compréhension des concepts par les personnes présentes
- › S'appuyer sur les radios communautaires pour relayer les informations et toucher un public élargi

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Convoquer tous les acteurs du cadre local de développement (services techniques, secteur privé, élus, etc.) pour mettre en place un co-portage des ateliers de lancement avec les organisations paysannes et renforcer la portée et la légitimité des actions déployées

FICHE
N°1

FORMATION EN AGROÉCOLOGIE

Renforcer les connaissances et compétences des exploitations familiales et des organisations paysannes pour une meilleure application des pratiques agroécologiques.

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Les formations en agroécologie sont un levier indispensable pour un engagement durable des exploitations familiales. Elles leur permettent de renforcer la productivité et la résilience de leurs systèmes tout en réduisant leur dépendance aux intrants chimiques (pesticides, engrais, semences industrielles). Ces formations s'appuient avant tout sur le partage et la mutualisation des savoirs et pratiques paysans, ainsi que la diffusion de pratiques agroécologiques innovantes (biofertilisants, engrais liquide, gestion intégrée des ravageurs...) répondant aux évolutions des besoins des exploitations familiales.

Les pratiques des exploitations familiales évoluent en faveur d'une agriculture durable, écologique et résiliente

› Les producteurs sont sensibilisés aux enjeux de la transition agroécologique à l'échelle de la parcelle et du territoire

DATES ET CHIFFRES CLÉS

**DEPUIS 2015,
371 EXPLOITATIONS
FAMILIALES,
34 ANIMATEURS ET
2 COORDINATEURS
RÉGIONAUX
DE LA FONGS ONT BÉNÉFICIÉ
D'AU MOINS UNE FORMATION
EN AGROÉCOLOGIE.**

? CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Les exploitations familiales et les animateurs des associations se réunissent lors de sessions de 2 à 3 jours animées par un binôme constitué d'un appui technique de la FONGS et d'un animateur. Les formations sont structurées autour de 4 grandes thématiques:

- 1) Pratiques de gestion de la fertilité des sols ;
- 2) Lutte antiérosive et conservation de l'eau ;
- 3) Lutte intégrée contre les ravageurs ;
- 4) Conservation et stockage des produits agricoles. Les échanges entre pairs et les ateliers pratiques sont au cœur de la pédagogie.

DIAGNOSTIC DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES EN MILIEU PAYSAN

Ces formations s'appuient aussi sur les informations collectées dans le cadre des autodiagnostic agroécologiques (voir Fiche n°3) qui permettent d'identifier des priorités pour avancer sur le chemin de la transition agroécologique. Elles s'inscrivent ainsi dans la continuité de l'élaboration d'une vision collective de l'agroécologie et entretiennent les dynamiques d'échange entre pairs et de valorisation des savoir-faire endogènes.



QUI EST MOBILISÉ ?

- › Appuis-techniques de la FONGS
- › Animateurs des associations
- › Coordinateurs régionaux
- › Membres d'exploitations familiales
- › Services techniques agricoles

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants (transport, logement, nourriture)
- › Location d'une salle et mise à disposition d'une parcelle pour la mise en pratique
- › Matériel pédagogique pour démonstration des pratiques, affichage et prise de notes

PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

Difficulté de réalisation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- Guide d'animation de la formation
- Fiches techniques (Compost - Semences paysannes - Biopesticides - Rotation et association de cultures)
- Cahier du participant regroupant les fiches techniques et une fiche de planification des pratiques agroécologiques prioritaires

LEÇONS APPRISES

FACTEURS FAVORABLES

- › Intérêt et maîtrise préalable des participants des bases en matière d'agroécologie
- › Mobilisation de ressources locales disponibles et facilement accessibles pour les ateliers pratiques

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Décalage entre le calendrier des formations et les campagnes agricoles limitant la mise en pratique immédiate
- › Orientations politiques favorables aux intrants chimiques de synthèse
- › Difficultés des exploitations familiales à mobiliser suffisamment de fertilisants naturels pour la mise en œuvre des pratiques

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Sur la méthodologie de la formation :
 - › Partir du retour d'expérience des participants pour encourager l'échange et le regard critique sur les pratiques
 - › S'appuyer sur les auto-diagnostics agroécologiques pour s'adapter aux spécificités des terroirs
 - › Insister sur la prise de conscience des bénéfices du modèle agricole paysan
- › Sur le contenu des pratiques présentées :
 - › Promouvoir la valorisation de l'ensemble des déchets organiques des exploitations
 - › Renforcer les dynamiques d'intégration agriculture - élevage
- › Les pratiques agroécologiques ont suscité l'intérêt d'autres exploitations familiales du territoire

CONTRAINTES/LIMITES

- › Coûts importants des formations
- › Tension entre les contraintes de disponibilité des participations et la durée nécessaire des sessions pour garantir une pleine maîtrise des pratiques
- › Certains concepts n'existent pas en langues locales et sont difficiles à traduire

BONNES PRATIQUES

- › Prise en charge des participants (garantie de participation)
- › Organisation d'ateliers pratiques
- › Evolution du contenu de formation pour y intégrer les dernières innovations
- › Promouvoir la territorialisation des pratiques

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Traduire les modules de formation en langues locales
- › Créer une boîte à images pour renforcer l'accessibilité de la formation aux personnes les moins alphabétisées

FICHE
N°2

BILAN ALIMENTAIRE SIMPLIFIÉ

Identifier les caractéristiques et besoins d'appui des exploitations familiales, et renforcer les capacités des organisations paysannes.



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le renforcement des capacités d'appui-conseil des associations paysannes auprès de leurs membres est un enjeu majeur. Pour y répondre, la FONGS a développé le "bilan alimentaire simplifié", un guide d'entretien servant de support aux animateurs pour conduire un échange avec une exploitation familiale et interpréter ensemble leurs performances. Cet outil a été adapté dans le cadre de la filière pour intégrer des données liées aux dynamiques de transition agroécologique. La méthodologie des bilans alimentaires simplifiés apportent une attention particulière à la participation des jeunes et des femmes.

Aux échelles de la parcelle et du terroir :

- › Les liens entre exploitations familiales et les organisations paysannes sont renforcés
- › La pertinence des stratégies d'appui-conseil et de plaidoyer des organisations paysannes est améliorée
- › La place des jeunes et des femmes dans les exploitations familiales, et dans la dynamique de transition agroécologique, est valorisée et évolue positivement

DATES ET CHIFFRES CLÉS

CET OUTIL EST UTILISÉ À LA FONGS DEPUIS PRÈS DE 25 ANS.

DES ANNEXES "AGROÉCOLOGIE" ONT ÉTÉ INTÉGRÉ À PARTIR DE LA PHASE 2

LES BILANS ALIMENTAIRES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AU DÉBUT ET À LA FIN DE CHAQUE PHASE



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Le bilan simplifié permet de dresser l'état des performances annuelles des exploitations familiales et leur évolution, et d'identifier de manière inclusive et participative leurs besoins en appui par l'association. Les animateurs se rendent auprès des exploitations familiales pour y rencontrer l'assemblée de famille et échanger sur les performances techniques, économiques et de gestion de l'exploitation. Les résultats sont restitués par l'animateur auprès des assemblées familiales et des organisations paysannes pour orienter la prise de décision et proposer un accompagnement adapté. ateliers pratiques sont au cœur de la pédagogie.

DONNÉES COLLECTÉES - BILANS ALIMENTAIRES SIMPLIFIÉS ET ANNEXES

Les bilans alimentaires simplifiés collectent des données clés sur la composition des ménages, les moyens de production disponibles (terres, cheptel et matériels agricole), les revenus agricoles et non agricoles, la part autoconsommée, les coûts de production et la capacité des familles à couvrir leurs besoins essentiels. >Pour en apprendre davantage sur les bilans alimentaires : ["Dynamiques paysannes N°46 Une expérience originale de conseil agricole au Sénégal"](#), Humundi, 2020

Les données collectées dans les annexes "Agroécologie" concernent les rendements de la parcelle en agroécologie, le suivi de l'application des pratiques agroécologiques et l'utilisation des intrants chimiques de synthèse sur l'ensemble de la parcelle.

QUI EST MOBILISÉ ?	COÛTS À PRÉVOIR
<ul style="list-style-type: none"> › animateur des organisations paysannes › Assemblée familiale de l'exploitation (chef d'exploitation, épouse(s), et autres personnes actives résidentes (enfants, saisonniers)) 	<ul style="list-style-type: none"> › Prise en charge des animateurs › Matériel pour prise de notes (impressions des canevass...)



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

Difficulté de réalisation : moyenne



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Bilan Simplifié et annexes : grille d'entretien servant de support à l'animateur
- › Guide d'animation : détail des étapes à destination des animateurs

LEÇONS APPRISSES :

FACTEURS FAVORABLES

- › Préexistence d'une relation de confiance entre les membres des exploitations familiales et les animateurs

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Insuffisance de l'investissement des animateurs pour porter ce dispositif coûteux en temps et en argent

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Des données essentielles à la connaissance, au suivi et à la prise de décision sont devenues disponibles
- › Les bilans alimentaires simplifiés sont un bon instrument de dialogue avec les acteurs de développement, et a suscité l'intérêt des services techniques

CONTRAINTES/LIMITES

- › La standardisation de l'outil initial le rend rigide et oblige à élaborer de documents complémentaires adaptés en annexes
- › Le temps de traitement des données peut être conséquent
- › Manque d'appropriation de la méthode par les organisations paysannes qui peuvent avoir l'impression de n'être que des prestataires de services
- › Persistance d'une certaine incertitude sur la fiabilité des données relatives aux revenus transmises par les exploitations familiales
- › Coût du dispositif (en temps et en argent) pour les organisations paysannes

BONNES PRATIQUES

- › Réaliser un bilan alimentaire simplifié chaque année pour suivre l'évolution de la situation des exploitations familiales mobilisées
- › Systématiser le partage des éléments avec les exploitations familiales, sous la forme de synthèses, pour permettre une appropriation des résultats

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Réviser l'outil pour l'alléger et l'adapter aux différentes caractéristiques des exploitations familiales rencontrées (évolution du cheptel par exemple)
- › Elargir la valorisation des résultats au niveau des collectivités locales
- › Insister sur la nécessité de rencontrer l'ensemble des membres de la familles

FICHE
N°3

AUTO-DIAGNOSTIC DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES EN MILIEU PAYSAN

Élaborer la situation de référence agroécologique des organisations paysannes



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La cartographie des pratiques agroécologiques mises en œuvre dans le bassin arachidier du Sénégal, et l'approfondissement de la compréhension des principes et enjeux de la transition agroécologique par les différents acteurs ruraux sont essentielles pour consolider la dynamique en cours. Cela contribue également à créer des synergies entre ces acteurs engagés dans la transition agroécologique.

- › Les savoir-faire et le rôle des exploitations familiales dans la transition agroécologique sont valorisés
- › L'appropriation des principes et des enjeux de l'agroécologie en fonction des besoins et priorités identifiés par les participants est facilitée
- › La mise en relation des acteurs permet de renforcer leur implication, individuelle et collective, dans la dynamique de transition agroécologique



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

L'autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan est un outil développé par Humundi (ex SOS FAIM Belgique) en 2016. Son objectif est d'analyser les pratiques des exploitations familiales d'une zone donnée au regard des principes de l'agroécologie et d'en identifier ainsi les points forts et faibles.

Pendant 2 jours et demi, une diversité d'acteurs (exploitations familiales, animateurs, représentants des services techniques...) d'un terroir donné échangent sur la base d'une grille d'analyse construite autour de 13 principes classés selon trois dimensions : environnementale ; socioéconomique ; politique et organisationnelle. Puissant instrument de dialogue, l'autodiagnostic permet une approche globale des différentes dimensions de l'agroécologie et contribue à harmoniser les visions des acteurs sur la transition agroécologique. Une situation de référence est établie dans chaque zone ciblée pour déterminer les priorités d'actions à déployer pour avancer sur le chemin de la transition agroécologique.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

MISE EN PLACE À PARTIR DE
2022 :
3 ATELIERS D'AUTODIAGNOSTIC
ONT ÉTÉ ORGANISÉS
DANS CHAQUE
ZONE DU PROJET



QUI EST MOBILISÉ ?

- › Appuis-techniques FONGS
- › Membres des exploitations familiales
- › animateurs
- › Membres du bureau des associations paysannes
- › Coordinateurs régionaux FONGS
- › Représentants des services techniques de l'Etat

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants
- › Location d'un lieu
- › Matériel pédagogique (supports de présentation, blocs-notes, stylos, etc.)

PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

Difficulté de réalisation : moyenne à élevée



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Fiches de planification des pratiques prioritaires à mettre en œuvre (voir. Fiche n°1)
- › Guide méthodologique : Autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan, Humundi, 2020.

LEÇONS APPRISSES :

FACTEURS FAVORABLES

- › Intérêt et implication des participants
- › Connaissance minimale préalable de l'agroécologie par au moins une partie des participants
- › Relations préexistantes entre les différents types d'acteurs mobilisés

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Insuffisante maîtrise de la méthode, des enjeux et des objectifs de l'autodiagnostic
- › Réticence des participants à partager des informations sur leurs pratiques

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Le format interactif encourage la participation active et favorise une compréhension globale de l'agroécologie
- › Les dynamiques inter-associative et intercommunale ont été renforcés
- › Les pratiques paysannes et le degré de pénétration de l'agroécologie dans les territoires sont mieux connus
- › Les connaissances en matière d'agroécologie ont été renforcées et harmonisées
- › Des priorités d'action ont été identifiées pour les différents terroirs

CONTRAINTES/LIMITES

- › Une pluralité et une diversité d'acteurs doit être mobilisés pour assurer la représentativité et la valorisation des résultats
- › Les résultats restent avant tout basés sur les perceptions des participants
- › La participation des femmes reste inférieure à celle des hommes

BONNES PRATIQUES

- › Former préalablement les animateurs à l'utilisation de l'outil
- › Alternier entre des temps en plénière
- › (échange, consolidation des résultats...), et des ateliers en groupes (autodiagnostic)
- › Mettre en œuvre une approche inclusive plaçant tous les acteurs sur un pied d'égalité
- › Mettre en place des groupes de femmes pour favoriser leur participation et renforcer la représentativité
- › Réaliser au moins 2 autodiagnostic, en début et en fin de projet, pour mesurer l'évolution des pratiques des participants

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Renforcer la formation des facilitateurs de l'ateliers pour garantir une maîtrise de l'outil et des enjeux à la fois territoriaux et propres à l'agroécologie
- › Développer le volet dédié aux actions politiques des organisations paysannes en matière d'agroécologie

DOTATION EN PETITS MATÉRIELS ET RUMINANTS

FICHE
N°4

Renforcer les capacités de production des exploitations familiales, des transformatrices et des boulangers.

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le manque et/ou la vétusté des équipements, tant chez les exploitations familiales que chez les transformatrices, impactent leurs capacités et qualité de production. Pour les producteurs, cela freine aussi la mise en œuvre de certaines pratiques agroécologiques, comme le transport de la fumure entre les enclos, les fosses à compost et les champs. Le renouvellement des équipements permet donc d'aider à la mise en place des pratiques et techniques agroécologiques, et d'améliorer les capacités de production.

› Par ailleurs, dans un contexte où la matière organique disponible est insuffisante, l'intégration des systèmes d'agriculture et d'élevage est essentielle. Elle permet d'améliorer l'accès à la fumure, utilisée pour renforcer la fertilité des sols (voir Partie 2 - fiche 1). La reconstitution des cheptels familiaux et l'amélioration des pratiques d'élevage, comme le parage du bétail, y contribuent directement.

› Les dotations visent à aider les exploitations familiales et les transformatrices à démarrer ou développer leur activité, et à mettre en œuvre les pratiques apprises lors des formations. Elles sont ponctuelles, en phase de démarrage, avec l'objectif que les bénéficiaires renouvellent et renforcent eux-mêmes leur équipement et leur cheptel.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

MISE EN PLACE À PARTIR DE
2022,

3 ATELIERS D'AUTODIAGNOSTIC
ONT ÉTÉ ORGANISÉS DANS
CHAQUE ZONE DU PROJET

CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Les besoins en appui des exploitations familiales sont identifiés grâce aux bilans alimentaires (voir fiche n°3) et le suivi des transformatrices par les animateurs. Les animateurs se rendent ensuite auprès de chaque personne bénéficiaire pour proposer une liste d'options d'achats et recueillir les choix. Un comité d'achat, dans lequel sont impliqués les bénéficiaires, est mis en place. Les achats de matériel et bétail se font sur les marchés locaux et de manière groupée, et la distribution est organisée par le comité d'achat, en présence des dirigeants de l'association (et souvent avec couverture médiatique). Des procès-verbaux d'acquisition et de distribution des appuis sont établis entre la FONGS et l'association.



QUI EST MOBILISÉ ?

- › FONGS
- › Organisation paysanne (animateurs et membres du bureau)
- › Comités d'achat
- › Exploitations familiales (chef d'exploitation ou représentant/délégué)
- › Boulangers et femmes transformatrices



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Bilans alimentaires simplifiés
- › Procès-verbaux d'acquisition et de distribution des appuis

LEÇONS APPRISSES :

FACTEURS FAVORABLES

- › Les exploitations familiales ciblées intègrent déjà au moins partiellement l'agriculture et l'élevage .

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Les attentes et demandes des acteurs ciblés sont souvent supérieures aux moyens disponibles

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Mise en place d'une gestion démocratique et collective pour l'ensemble du processus
- › Les capacités de production des exploitations familiales ont été renforcées

CONTRAINTES/LIMITES

- › Manque de suivi, en particulier des cycles de reproduction du bétail, qui empêche de documenter les effets quantitatifs de la dotation
- › Les vols de bétail sont très fréquents
- › Insuffisance des compétences en matière de santé animale induisant un risque de dépenses vétérinaires supplémentaires
- › Risque d'appropriation des dotations par les chefs d'exploitation, au détriment de l'équilibre familial

BONNES PRATIQUES

- › Mobilisation des acteurs dans l'identification des besoins et le choix des dotations reçues

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Mettre en place un suivi de la descendance du bétail pour améliorer la mesure des effets de la dotation dans le temps
- › Mettre en place un mécanisme de suivi sur la propriété des appuis pour en sécuriser le caractère familial

FICHE
N°5

CRÉATION ET DOTATION EN ÉQUIPEMENTS DES MINOTERIES

Renforcement des capacités de production des unités de transformation par la fourniture d'équipements adaptés à la production de farines de céréales locales de qualité



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La production de farines de céréales locales de qualité panifiable nécessite la création d'unités de transformation équipées d'infrastructures et de machines performantes, permettant la production et le stockage en quantité et en qualité suffisantes. Ces minoteries permettent de produire localement des farines de qualité, en quantité suffisante, en les rendant accessibles aux transformateurs secondaires dans leurs territoires d'implantation. En réunissant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, transformation et consommation) sur un même territoire, on favorise et renforce le développement local. Sur le long terme, pour garantir la pérennité de ces équipements, la minoterie doit être rentable afin de couvrir les coûts d'entretien et de renouvellement

- › La mise sur le marché de farines agroécologiques, locales et de qualité panifiable qui constitue une nouvelle offre sur le marché, capable de concurrencer la farine de blé importé
- › Le développement d'une économie circulaire qui conserve la valeur ajoutée et les ressources financières au sein des terroirs, au bénéfice des communautés locales



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Les besoins en équipement des minoteries sont définies collectivement par les organisations paysannes et les personnels de la minoterie (gérants magasiniers et meuniers). La recherche et sélection de fournisseurs locaux est conjointement assurée par la FONGS et les organisations paysannes. L'Institut Technologique Agroalimentaire a été impliqué pour sélectionner les machines les plus adaptées à la fabrication de farines panifiables de haute qualité.

Chaque minoterie est dotée d'un bâtiment de production et de stockage, d'un moulin électrique, d'une batteuse et une décortiqueuse, de balances et bascules, de palettes, de sacs et couseuse, et d'un moto-tricycle. Lorsque la minoterie est portée collectivement par plusieurs organisations paysannes, des magasins intermédiaires sont également construits pour stocker les céréales et servir de point de vente pour la farine.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

2015 :
LANCEMENT DE 3 MINOTERIES

2018 :
CONSTRUCTION DE 2 MAGASINS INTERMÉDIAIRE

2024 :
CRÉATION D'UNE QUATRIÈME MINOTERIE ET DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS INTERMÉDIAIRES.

QUI EST MOBILISÉ ?

- › Comités de gestion des organisations paysannes > Voir Fiche n°10
- › Commission d'évaluation des offres et du choix des fournisseurs

COÛTS À PRÉVOIR

- › Construction ou rénovation de bâtiments déjà disponibles
- › Machines
- › Matériels et consommables



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de réplication : élevé (investissement important)



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Documents d'expression des besoins
- › Avis d'appels d'offres
- › Cahier des charges de gestion des équipements des minoteries



LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Valorisation du foncier et des infrastructures appartenant déjà aux organisations paysannes pour réduire les coûts
- › Les équipements recherchés sont disponibles localement

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Coûts importants s'il faut acquérir du foncier et construire les infrastructures
- › Insuffisante maîtrise de la gestion des stocks et de respect des règles d'hygiène par les personnels des minoteries

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Le portage collectif d'une minoterie par plusieurs organisations paysannes permet de réduire les coûts d'investissement et d'élargir la zone qui bénéficie des services et produits proposés
- › En développant de nouveaux services (location de batteuses, prestation de services de transformation), les associations renforcent leur ancrage local et diversifient leurs revenus.
- › La mise en place de mécanismes de solidarité entre minoteries pour assurer la continuité de l'activité en cas de pénurie dans certaines zones
- › En période de soudure, la vente du stock de matière première non-transformée à un prix accessible aide les familles en difficulté

CONTRAINTES/LIMITES

- › Au lancement de la minoterie, la rémunération des personnels des minoteries constitue une charge importante pour les organisations paysannes
- › L'utilisation d'un terrain et/ou d'un local appartenant à l'organisation paysanne peut freiner l'autonomisation de la minoterie par rapport à l'association

BONNES PRATIQUES

- › Les organisations paysannes ont été responsabilisées dans l'achat des équipements
- › Faire appel à des artisans et fournisseurs locaux
- › Faire des commandes groupées pour réduire les coûts d'acquisition du matériel
- › Mettre en place une garantie du matériel acheté
- › Solliciter l'appui d'institutions et de profils techniques spécialisés
- › Encourager les mécanismes de solidarité entre les unités de transformation
- › Contractualiser avec un ingénieur en génie-civil pour accompagner les travaux de construction

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Anticiper et élaborer une stratégie de rentabilisation et d'autonomisation des minoteries, pour anticiper et garantir leur pérennisation.

FICHE
N°6

FORMATION DES MEUNIERES ET PRODUCTION DE FARINES PANIFIABLES DE CÉRÉALES LOCALES

Renforcer les compétences des meuniers et améliorer la qualité des farines agroécologiques produites dans les minoteries des organisations paysannes, adaptés à la production de farines de céréales locales de qualité

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le renforcement des compétences techniques des meuniers est primordial pour améliorer la qualité de la farine produite par les minoteries, et ainsi favoriser leur utilisation en substitution et/ou en complément de la farine de blé, notamment auprès des transformatrices et des boulangers ruraux. Pour les organisations paysannes, cela peut permettre d'internaliser une partie de la maintenance des machines des unités de transformation, et donc de réduire leurs dépenses.

- › Les minoteries se fournissent uniquement en céréales produites de manière agroécologique, renforçant l'activité des exploitations familiales engagées dans cette transition.
- › Les pratiques des transformateurs secondaires évoluent, au profit de la fabrication de produits plus nourrissants, sains et diversifiés, et en améliorent l'accessibilité aux populations rurales (géographiquement et économiquement)
- › Les habitudes alimentaires changent progressivement : les denrées uniquement à base de farine de blé importé sont moins consommées, au profit de celles contenant des farines de mil et de maïs.

? CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Le fournisseur des équipements achetés pour la minoterie assure la formation des meuniers à l'utilisation et à l'entretien du moulin et de la décortiqueuse. La formation dure entre 3 et 4 jours, et peut être organisée chez le fournisseur ou directement au siège des organisations paysannes. À l'issue de la session, les meuniers sont capables de produire des farines panifiables de qualité, et d'assurer l'entretien des machines à leur disposition.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

**PHASE 1-2015 :
DÉBUT DES FORMATIONS**

**2025 :
7 MEUNIERES ONT ÉTÉ FORMÉS,
DONT 4 SONT ENCORE EN
ACTIVITÉ**



PARTIES PRENANTES

- › Fournisseur des moulins (formateurs)
- › Meuniers



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Cahier des charges des meuniers
- › Manuels d'utilisation et de maintenance des machines



LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Les exploitations familiales produisent des quantités suffisantes de céréales
- › Une demande en farines de céréales locales dans les zones d'activité des minoteries existe déjà

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Insuffisante capacité financière des organisations paysannes pour assurer la prise en charge des meuniers

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Recruter d'anciens meuniers artisanaux, capables d'ancrer leur activité dans la dynamique sociale du terroir
- › Contrôler la qualité des céréales achetées par la minoterie et des farines produites
- › Mobiliser le vendeur des équipements, qui maîtrise ses machines, pour réaliser la formation

CONTRAINTES/LIMITES

- › Une seule personne est formée par minoterie, en cas de départ une continuité des savoirs ne peut-être assurée, ce qui représente un risque de dépense supplémentaire en formation pour l'organisation paysanne
- › Des écarts sont possibles entre les réalités de terrain et le cadre de la formation quand celle-ci a lieu chez le fournisseur

BONNES PRATIQUES

- › Cibler des profils expérimentés et ancrés dans le tissu social local
- › Faire une formation pratique

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Former davantage de personnes au sein de l'organisation paysanne pour assurer une continuité des compétences et de l'activité de l'unité de transformation

FICHE
N°7

FORMATION EN INCORPORATION DE FARINES DE CÉRÉALES LOCALES

Encourager l'incorporation de farines de céréales locales dans les préparations boulangères et les produits des femmes transformatrices.



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Promouvoir l'utilisation de farines de céréales locales par les transformatrices et les boulangers est un enjeu majeur pour réduire la dépendance aux farines à base de blé importé. Les formations à l'incorporation contribuent à diffuser et promouvoir des produits agroécologiques, transformés localement et nutritionnellement riches. Elles encouragent la diversification des produits proposés, renforçant leur activité entrepreneuriale. Le tout contribue à la vitalité de la filière et de la dynamique de transition agroécologique :

- › La valorisation des céréales locales et de la production agroécologique favorisent une évolution des pratiques de production et les habitudes alimentaires.
- › L'augmentation des volumes de vente des transformateurs secondaires soutiennent les débouchés commerciaux de la minoterie



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Pendant cinq jours, des boulangers et des femmes transformatrices se forment aux techniques d'incorporation de farines de céréales locales (taux d'incorporation, diversification des produits) et aux normes d'hygiène. La formation aborde également les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la substitution de la farine de blé et à une utilisation raisonnée des sources d'énergie utilisée (charbon, gaz ...). La formation est basée sur l'échange entre pairs, et la valorisation des savoirs locaux. Les animateurs des organisations paysannes y participent aussi pour favoriser l'application durable des pratiques qui font l'objet d'un suivi régulier.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

DÉBUT DES FORMATIONS DÈS LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION DU PROJET.

DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET, ONT ÉTÉ FORMÉS :

387 TRANSFORMATRICES

106 BOULANGERS

24 ANIMATEURS



QUI EST MOBILISÉ ?

- › Formateurs et formatrices
- › Femmes transformatrices
- › Boulangers
- › animateurs
- › Appuis techniques de la FONGS – organisation et supervision

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants
- › Matériel et consommables (ingrédients des recettes)
- › Honoraires et prise en charge des formateurs et formatrices

➤ PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de réplication : moyenne



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Grille d'évaluation de la formation à remplir par les participants
- › Livret de recettes "Des Céréales locales dans notre alimentation" FONGS-SOL réédition 2025
- › Modules de formation
- › Guide d'animation
- › Supports de communication visuelle

LEÇONS APPRISSES

FACTEURS FAVORABLES

- › Les transformateurs secondaires utilisent déjà des farines de céréales locales
- › Demande locale existante pour des produits transformés à base de farines de mil et/ou maïs
- › Disponibilité et accessibilité d'une matière première de qualité
- › Structuration des femmes transformatrices en groupements facilitant la réplication des formations et les commandes groupées

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Ruptures de stock dans les minoteries
- › Fluctuation des prix des céréales et donc des farines
- › Habitudes alimentaires favorisant les produits 100% blé
- › Difficultés d'approvisionnement liées à l'éloignement de certains transformateurs.

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Réplication spontanée des formations : 122 transformatrices et 65 boulangers formés par leurs pairs
- › Forte amélioration du respect des normes d'hygiène par les transformatrices
- › Certaines transformatrices sont devenues des références dans leur communauté

CONTRAINTES/LIMITES

- › Méthodes d'explication des taux d'incorporation parfois mal adaptées aux réalités locales et au faible niveau d'alphabétisation
- › Faible engagement des boulangers dans la filière, en partie lié à leur non-appartenance aux organisations paysannes

BONNES PRATIQUES

- › Prise en charge des participants (garantie de participation)
- › Combiner des phases théoriques et des ateliers pratiques
- › Cibler des personnes déjà en activité ou au moins formées aux techniques du métier
- › Don d'une partie supports pédagogiques pour faciliter la mise en application et la réplication des formations
- › Privilégier des formateurs locaux pour une meilleure adaptation aux contextes

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Recourir à des équipements et à des consignes d'incorporation adaptées aux réalités matérielles et sociales (par exemple des verres à thé comme outils de mesure)
- › Mettre à jour le contenu des formations pour y inclure le plus d'innovations possibles

FICHE
N°8

FORMATION EN HYGIÈNE ET QUALITÉ DES TRANSFORMATEURS ET TRANSFORMATRICES SECONDAIRES

Généraliser l'adoption de bonnes pratiques garantissant le respect des normes d'hygiène et la fabrication de produits de qualité.

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La maîtrise des bonnes pratiques et réglementation en matière d'hygiène et de qualité des produits, ainsi que des procédures d'obtention des autorisations de commercialisation, est essentielle pour structurer et renforcer les activités des transformateurs secondaires. Les formations dédiées permettent également de favoriser les échanges entre les boulangers, les transformatrices et les services techniques d'hygiène.

- › Les pratiques et conditions de travail des transformateurs s'améliorent, au bénéfice de leur sécurité (réduction des risques d'incendie, de brûlures, etc.) et de la qualité de leurs produits (réduction des risques sanitaires comme l'intoxication)
- › La dynamique multi-acteurs autour de la chaîne de valeur est renforcée

CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Lors des deux premières phases du projet, les brigades départementales d'hygiène ont animé des formations d'une journée sur les normes à respecter et les démarches à suivre pour obtenir les autorisations sanitaires et administratives. A l'issue de ces formations combinant un volet théorique et pratique, des équipements (gants, blouses, etc.) ont été remis aux participants pour encourager la mise en œuvre des pratiques enseignées. Les animateurs et quelques appuis-techniques de la FONGS ont participé aux formations pour assurer un suivi des pratiques. Pendant la troisième phase du projet, les transformatrices et les animateurs déjà formés ont répliqué les formations lors des sessions de formation à l'incorporation de farines de céréales locales (détaillées dans la fiche n°6).

DATES ET CHIFFRES CLÉS

PHASE 1 ET 2 : ONT ÉTÉ FORMÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMPÉTENTS :

7 ANIMATEURS

4 APPUIS-TECHNIQUES FONGS

1 COORDINATRICE RÉGIONALE

65 BOULANGERS

191 TRANSFORMATRICES

PHASE 3: ONT ÉTÉ FORMÉS PAR LEURS PAIRS :

25 BOULANGERS

149 FEMMES TRANSFORMATRICES



QUI EST MOBILISÉ ?

- › Brigades départementales d'hygiène
- › Femmes transformatrices
- › Boulangers
- › animateurs et coordinateurs régionaux Ap-puis-techniques FONGS

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants
- › Achat des consommables pour les ateliers pratiques
- › Achat des équipements donnés aux participants
- › Rémunération et prise en charge des formateurs



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Fiches récapitulatives aide-mémoire pour les participants



LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Les boulangers et transformatrices mettent déjà en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène
- › Disponibilité et engagement des services techniques

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Fiches récapitulatives aide-mémoire pour les participants

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Bonne mobilisation des services techniques
- › Les évolutions des pratiques des transformations sont visibles et considérables
- › De nombreux boulangers et femmes transformatrices formés ont obtenu les autorisations nécessaires à la régularisation de leur activité
- › Meilleur écoulement des produits fabriqués par les transformatrices et les boulangers
- › Renforcement de la notoriété des femmes transformatrices formées
- › Réduction des saisines des produits sur les marchés

CONTRAINTES/LIMITES

- › Le calendrier de formation dépend de la disponibilité des services techniques

BONNES PRATIQUES

- › Prise en charge des participants (garantie de participation)
- › Dotation en équipements des participants (gants, blouses, ect.)
- › Mise en place de mécanismes de contrôle de l'utilisation des équipements fournis incluant la possibilité de les retirer en cas de non-respect des engagements passés avec leur organisation paysanne

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Fournir une attestation de formation
- › Créer un livret imagé servant de support pour la mise en œuvre et la répliation des pratiques
- › Adapter davantage les modules de formations aux populations ciblées pour faciliter l'appropriation et la répliation de leur contenu

FICHE
N°9

FORMATION EN ENTREPRENEURIAT DES TRANSFORMATRICES ET DES BOULANGERS

Renforcer les capacités entrepreneuriales des transformateurs secondaires pour améliorer leurs performances économiques et financières.

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Développer l'esprit entrepreneurial des boulangers et des femmes transformatrices est nécessaire pour leur permettre de renforcer leurs activités, notamment en les appuyant dans la gestion de leur affaire et en les accompagnant pour faciliter leur accès à de nouveaux marchés. Davantage en capacité de faire leurs comptes et de suivre leur résultats (coûts de production, bénéfices, etc.), les transformateurs secondaires peuvent faire évoluer leurs pratiques (en mobilisant des outils de gestion et en diversifiant leurs produits notamment) et ainsi améliorer leurs performances économiques et financières. A l'échelle des organisations paysannes, les dispositifs d'animation intègrent de nouvelles missions de suivi et d'accompagnement qui renforcent à la fois le rôle des animateurs et les liens avec les membres.

Le tout contribue à la vitalité de la dynamique de transition agroécologique :

- › La montée en compétences des acteurs leur permet de s'autonomiser sur le plan économique, et notamment par le biais de l'épargne désormais accessible à de nombreux bénéficiaires du projet (voir fiche 3.4 dans la Partie 3)
- › Le volet commercial et marketing de la chaîne de valeur est renforcé, et grâce à cela les produits agroécologiques locaux et issus de processus de production durables sont davantage valorisés et se diffusent dans les terroirs.



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Pendant 2 jours, les transformatrices et les boulangers sont réunis pour une session de formation animée par un binôme composé d'un appui-technique et de la coach en gestion et entrepreneuriat de la FONGS. La formation, composée d'une phase théorique et de cas pratiques, aborde 3 grandes thématiques : la théorie de l'entreprise, l'amélioration des performances économiques et commerciales, et l'insertion sur de nouveaux marchés. À l'issue de la session, les participants sont capables d'utiliser des outils de gestion adaptés et de suivre l'évolution de leur activité productive et commerciale.

Des animateurs des organisations paysannes et les coordinateurs régionaux de la FONGS participent également aux sessions pour améliorer le suivi-accompagnement des activités des femmes transformatrices et des boulangers.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

2018 : DÉBUT DES FORMATIONS

2025 : L'ENSEMBLE DES 287 FEMMES TRANSFORMATRICES ET DES 65 BOULANGERS MOBILISÉS PAR LE PROJET ONT ÉTÉ FORMÉS.

FORMATION EN LEADERSHIP DES TRANSFORMATRICES

Pendant 2 jours, la coach en gestion et entrepreneuriat de la FONGS mobilise 5 femmes par organisation paysanne, dont une femme leader source d'inspiration pour l'ensemble des participantes. Les sessions combinent des temps théoriques et d'échange en plénière, et des activités en groupes.

La formation en leadership des transformatrices est une réponse à leur expression d'un manque de confiance en elles et d'un désir de responsabilisation, et vise à renforcer leur influence et leur pouvoir d'agir dans leur activité professionnelle et leur vie personnelle (familiale et communautaire). L'investissement des femmes dans les instances de décision des organisations paysannes et leur structuration en groupements contribuent à la valorisation et à la consolidation de leur rôle moteur dans la dynamique de transition agroécologique. Combinée aux autres appuis reçus dans le cadre du projet, la formation en leadership contribue à l'autonomisation financière des transformatrices, et à l'évolution positive de leur perception d'elles-mêmes (sentiment de responsabilité familiale et de reconnaissance professionnelle, amélioration de la confiance en soi, etc.).



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Modules et guide de formation
- › Canevas d'outils de gestion : compte d'exploitation simplifié



LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Motivation des participants à être formés
- › Les animateurs mobilisés sont expérimentés et ont de bonnes capacités d'ajustement de leur action
- › Des participants maîtrise déjà au préalable certains outils et/ou méthodes de gestion

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › La faible alphabétisation des participants entrave la pleine appropriation des outils

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Les transformatrices formées ont spontanément répliqué les formations auprès de leurs pairs
- › Les boulangers ont recruté des apprentis
- › Les acteurs ont fait évoluer leurs stratégies commerciales pour élargir leur marché
- › Les animateurs des OP se sont bien appropriés la formation

CONTRAINTES/LIMITES

- › La formalisation administrative ne peut pas toujours aboutir en raison de la distance des institutions publiques compétentes et des contraintes administratives (autorisation FRA, codes-barres...)

BONNES PRATIQUES

- › Combiner la formation théorique à des cas pratiques
- › Mettre en place une dynamique d'échange entre les participants
- › Prendre en charge les participants (garantie de participation)
- › Assortir la formation d'un appui matériel et d'investissement financier (voir la fiche n°4)
- › Encourager les transformatrices et les boulangers à cibler les jeunes, moteurs de changement de consommation dans les familles

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Renforcer l'accompagnement à la formalisation des activités puis à l'accès aux marchés institutionnels
- › Proposer aux apprentis boulangers un accompagnement à la création de leur entreprise
- › Renforcer les relations des transformatrices avec les chambres de commerces et les chambres des métiers locales
- › Créer des outils plus adaptés à des publics peu alphabétisés

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE GESTION RESTREINT ET D'UN COMITÉ DE GESTION STRATÉGIQUE

Structurer le fonctionnement des minoteries pour soutenir le développement de leurs activités et leur pérennisation.



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La professionnalisation des minoteries est essentielle pour préparer leur autonomisation. Cela passe par la mise en place d'une bonne gestion financière comptable et d'espaces de gouvernance inclusifs et participatifs pour la filière. La construction collective de stratégies d'approvisionnement et d'élargissement des débouchés doit permettre aux unités de transformation d'améliorer leurs capacités de production. Le tout contribue à la dynamique de renforcement des capacités des acteurs et de création de liens entre les différents maillons de la chaîne de valeur.

- › L'autonomisation des acteurs est l'une des clés de la pérennisation des minoteries au-delà du cadre du projet
- › La structuration de la filière est consolidée et favorise une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les différents maillons de la chaîne de valeur
- › Les produits agroécologiques sont valorisés et distribués plus largement



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Le Comité de Gestion Restreint (CGR) est un espace de concertation et de gestion opérationnelle de la minoterie qui mobilise les représentants des responsables des organisations paysannes et les gérants et magasiniers des unités de transformation. Il se réunit tous les mois en présence de la coach en gestion et entrepreneuriat de la FONGS.

Le Comité de Gestion Stratégique (CGS) est un espace de concertation et de prise de décision collectives. Les prix d'approvisionnement en matière première et de vente des farines y sont négociés et fixés. Il définit également la stratégie de développement de la minoterie. Il est composé de représentants de toutes les catégories d'acteurs de la chaîne de valeur, et des réunions en présence de la coach en gestion et entrepreneuriat de la FONGS sont organisées chaque trimestre.

La mise en place de ces comités a permis le déploiement d'outils et de méthodes de gestion des activités et des performances économiques des minoteries. Chacun d'eux a ses propres comptes d'exploitations et rapports d'activités, et rend régulièrement compte au conseil d'administration de l'organisation paysanne à laquelle il est rattaché.

RENCONTRE INTER-COMITÉS

Des rencontres entre les Comités de Gestion Restreints sont organisées chaque année pour partager les bonnes pratiques en termes de gestion entrepreneuriale et commerciale. Ces rencontres permettent également de renforcer les liens entre les minoteries et d'encourager la mutualisation des capacités de production pour l'accès à de plus gros marchés. Les auto-évaluations annuelles du projet au sein de chaque organisation paysanne sont alimentées par les résultats de ces rencontres.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

LES COMITÉS DE GESTION RESTREINTS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE DÈS 2015 EN PHASE 1 DU PROJET

LES COMITÉS DE GESTION STRATÉGIQUES ONT ÉTÉ MIS EN PLACE EN 2022 EN PHASE 3

2025 : LES 4 MINOTERIES ONT CHACUNE UN COMITÉ DE GESTION RESTREINT ET UN COMITÉ DE GESTION STRATÉGIQUE FONCTIONNELS



QUI EST MOBILISÉ ?

Comités de gestion restreints :

- › Représentants des responsables de l'organisation paysanne
- › Gérant et magasinier de la minoterie

Comités de gestion stratégiques :

- › Membres du Comité de Gestion Restreint
- › Secrétaire Général et trésorier de l'organisation paysanne
- › Représentants des boulangers, des transformatrices et des exploitations familiales
- › Représentant des animateurs de l'OP
- › Le nombre de personnes mobilisées peut être adapté en fonction du nombre d'organisations paysannes impliquées dans le portage des minoteries.

De manière transversale, en fonction des besoins spécifiques :

- › Coach en gestion-entrepreneuriat et appuis-techniques de la FONGS

➤ PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : moyenne



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Cahiers des charges
- › Outils de gestions : budget, cahier de caisse, plans d'affaires, compte d'exploitation
- › Comptes-rendus des rencontres et synthèses de la coach en gestion FONGS

LEÇONS APPRISSES

FACTEURS FAVORABLES

- › Motivation des membres des comités de gestion
- › Les gérants et magasiniers des minoteries ont bénéficié de formations complémentaires en gestion et rentabilité (voir fiche n°12)
- › Suivi régulier et appui de la FONGS

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Manque de ressources humaines suffisamment formées en gestion entrepreneuriale et en développement commercial

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Mise en place d'une gestion démocratique effective reposant notamment sur la concertation multi-acteurs et la définition collégiale des prix.
- › Les pratiques de gestion et les méthodes de suivi des gérants et des magasiniers se sont améliorées, permettant d'améliorer les performances économiques des minoteries
- › L'accompagnement de la FONGS s'est amélioré en s'adaptant aux besoins et priorités des unités de transformation

CONTRAINTES/LIMITES

- › Manque de communication entre les acteurs de la filière et leurs représentants
- › Insuffisante connaissance des enjeux d'autonomisation des minoteries (seuils de rentabilité notamment) et persistance d'un manque de définition des conditions de cette autonomisation (rétrocession progressive des ressources à l'OP)

BONNES PRATIQUES

- › Représenter tous les types d'acteurs de la chaîne de valeur pour établir une concertation et des prises de décision collectives, en sécurisant notamment les femmes dans les instances de gouvernance
- › Organiser des échanges inter-comités (ces rencontres ont lieu depuis le début de la phase 3 du projet)

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Augmenter la fréquence de rencontre des comités
- › Former les différents acteurs mobilisés aux enjeux stratégiques de la filière : évolution des dynamiques économiques des terroirs, réglementation de formalisation des activités

DISPOSITIF D'ANIMATION POUR LA STRUCTURATION EN RÉSEAUX DES TRANSFORMATRICES

Soutenir une dynamique endogène d'organisation collective portée par les femmes transformatrices afin de renforcer leurs capacités de production et d'autofinancement

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La structuration des transformatrices en réseaux et groupements allie entraide sociale et synergie économique. Elle facilite les commandes groupées, réduisant ainsi les coûts d'approvisionnement auprès des minoteries, tout en améliorant l'accès aux marchés grâce à une augmentation des capacités de production et une meilleure reconnaissance administrative. Ces organisations collectives renforcent également leur pouvoir de négociation et créent de nouvelles capacités d'épargne collective, ouvrant la voie à des mécanismes d'autofinancement. Cette structuration, couplée au renforcement des capacités en entrepreneuriat et en leadership, améliore la cohésion sociale des villages et revalorise le rôle social des transformatrices.

À l'échelle de la filière, ces organisations collectives deviennent des actrices clés de la transition agroécologique, en permettant :

- › D'augmenter les volumes d'approvisionnement auprès des minoteries
- › De renforcer le pouvoir d'agir des membres des groupements
- › De favoriser le renforcement mutuel et continu des pratiques de transformation
- › Favorise une dynamique de promotion collective des produits à base de céréales locales stimulant la demande



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Pour soutenir la structuration des transformatrices, des rencontres de mise en réseau sont organisées dans chaque association, ainsi que des ateliers d'échange où les femmes issues des réseaux les plus dynamiques partagent leurs expériences.

Les animateurs accompagnent également ces dynamiques en sensibilisant aux enjeux de la structuration collective, en appuyant les initiatives locales et en facilitant l'intégration des membres des groupements à des caisses d'épargne collective. Par ailleurs, des groupes de messagerie instantanée sont créés pour faciliter les échanges entre transformatrices et avec la minoterie.

Enfin, la coach en gestion et entrepreneuriat de la FONGS suit les activités des groupements grâce aux informations remontées par les femmes têtes de file dans les Comités de Gestion Stratégique (voir fiche n°10).

DATES ET CHIFFRES CLÉS

**235 TRANSFORMATRICES
IMPLIQUÉES DANS DES FORMES
D'ORGANISATION COLLECTIVES
(AVEC, MUTUELLES VILLAGEOISES).**

**4 GROUPEMENT DÉDIÉS
DIRECTEMENT AUX ACTIVITÉS DE
TRANSFORMATION RÉUNISSANT 60
TRANSFORMATRICES AU TOTAL**



QUI EST MOBILISÉ ?

- › Transformatrices et têtes de file
- › animateurs des organisations paysannes
- › Gérants des minoteries
- › Coach en gestion et développement entrepreneurial de la FONGS

PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Registres des gérants de minoteries
- › Synthèses mensuelles de la coach en gestion et entrepreneurial de la FONGS
- › Carnets des femmes têtes de file (renseignant le nombre de membres, le montant des commandes, les cotisations pour le fonds de roulement...)

LEÇONS APPRISSES

FACTEURS FAVORABLES

- › Préexistence de groupements locaux
- › Usage généralisé de smartphones et d'outils de messagerie (WhatsApp)

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Réticence de certaines transformatrices à travailler en groupe par peur de la concurrence
- › Méconnaissance des avantages comparatifs à travailler en collectif
- › Insuffisante valorisation des dynamiques collectives par certaines organisations paysannes

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Renforcement des échanges de bonnes pratiques entre pairs
- › Mise en place de pratiques de gestion de la concurrence au sein des groupements (partage des jours et points de vente par exemple)
- › Bonne communication entre les groupements et la minoterie
- › Émergence d'une nouvelle capacité d'épargne, notamment réinvesties dans des fonds de roulement collectifs, permettant de prendre en charge l'enjeu de pérennisation du réseau et des activités des membres

CONTRAINTES/LIMITES

- › Rigidité des mentalités qui impose une certaine lenteur à l'appropriation des avantages du travail en collectif
- › Déséquilibres dans certaines relations entre membres des groupements (dirigisme)

BONNES PRATIQUES

- › Encourager la mise en place de fonds de roulement gérés de manière démocratique
- › Centrer une partie de l'animation sociale sur la démonstration des bénéfices du collectif
- › S'appuyer sur les dynamiques collectives traditionnelles locales préexistantes

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Former les transformatrices sur la gestion administrative et financière
- › Appuyer la formalisation administrative des groupements
- › Créer un collectif inter-groupements, notamment pour faciliter l'accès à des marchés institutionnels

FICHE
N°12

FORMATION EN GESTION ET ENTREPRENEURIAT DES GÉRANTS ET MAGASINIERS DES MINOTERIES

Renforcer les compétences des gérants et magasiniers pour accompagner la formalisation et développer les activités et des unités de transformation.



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Pour que les unités de transformation développent leurs activités et se formalisent, et donc s'autonomisent durablement, il est nécessaire de former leur personnel à la mise en place d'outils et de méthodes standardisés de suivi et de partage des résultats, mais également aux techniques marketing et commerciales nécessaires à l'atteinte de nouveaux marchés. Cette professionnalisation contribue à un renforcement des mécanismes de traçabilité et de garantie de la qualité des matières premières achetées et des produits fabriqués par les minoteries.

- › Le renforcement des minoteries consolide la structuration de l'ensemble de la chaîne de valeur (notamment les maillons de production et de transformation secondaire), et contribue donc à sa pérennisation
- › Le tout contribue à la valorisation des activités de transformation et de commercialisation des céréales locales ancrées dans les terroirs et insérées dans des circuits économiques circulaires



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Les gérants et magasiniers des minoteries se réunissent chaque année pendant 3 jours, avec la coach en gestion et entrepreneuriat et un appui-technique de la FONGS. La formation est interactive et combine des échanges d'expérience en plénière et des travaux pratiques pendant lesquels les participants utilisent les outils de gestion et de suivi présentés (cahier de caisse, fiches de stocks...). Les thématiques abordées sont la gestion des stocks de matière première et des produits finis, le développement de marché et la prospection, la gestion financière et comptable, et l'analyse des performances.

À l'issue de la formation, les gérants et magasiniers des unités de transformation sont capables de mettre en œuvre une comptabilité simplifiée et de suivre l'évolution de leurs activités de production et de leurs performances commerciales.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

DÈS LA 1ÈRE PHASE DU PROJET, À PARTIR DE 2015

EN 2025 ONT ÉTÉ FORMÉS :

7 GÉRANTS DONT 4 SONT ENCORE EN ACTIVITÉ

3 MAGASINIERS, ENCORE EN ACTIVITÉ



CRÉATION DE LA MARQUE "YOKKUTE"

La création de la marque et la définition de sa stratégie marketing ont suivi une démarche participative : l'ensemble des parties prenantes de la filière ont été impliqués dans l'élaboration et le choix du logo et des slogans via des groupes de messagerie instantanée avec les consultants et permettant de faire s'exprimer et voter les membres. Ce processus a contribué à :

- Renforcer la dynamique entrepreneuriale impulsée par la structuration de la chaîne de valeur
- Améliorer l'identité marketing des produits à base de céréales locales au niveau des minoteries
- Définir une identité marketing commune aux différents transformateurs secondaires (boulangers et transformatrices)

La création de la marque Yokkute s'inscrit également dans l'accompagnement des acteurs dans les démarches de formalisation pour faciliter leur accès à de nouveaux marchés.

QUI EST MOBILISÉ ?

- › Coach en gestion et entrepreneuriat, et appui-technique FONGS
- › Gérants des minoteries
- › Magasiniers
- › Animateurs de l'organisation paysanne

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants Location d'un lieu
- › Achat de matériel pédagogique (impressions des canevas d'outils, affiches, stylos et marqueurs, etc.)

PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Modules/guide de formation
- › Canevas d'outils : facture, fiche de stock, cahier de caisse, cahier de banque, compte d'exploitation, budget, fichier clientèle, registres des minoteries

LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Certains gérants et magasiniers sont sensibles aux enjeux commerciaux et marketing
- › Les magasiniers et les gérants utilisent déjà des outils et gestion

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Renouvellement régulier du personnel des minoteries
- › Insuffisance d'investissement des gérants et magasiniers
- › Maîtrise inégale des outils informatiques et de gestion comptable

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Les pratiques de gestion des minoteries sont plus efficaces et transparentes
- › Impulsion d'échanges complémentaires entre acteurs mobilisés
- › La meilleure disponibilité des données économiques des unités de transformation permet une meilleure gestion de l'activité
- › Les acquis de la formation ont pu être valorisés dans d'autres partenariats à l'échelle nationale et régionale (CEDEAO)

CONTRAINTES/LIMITES

- › Manque de ressources financières pour pérenniser les postes
- › Faute d'une formalisation aboutie des minoteries, les autorisations nécessaires pour accéder à de nouveaux marchés (institutionnels en particulier) n'ont pas encore été obtenues, ce qui limite les possibilités de démarchage commercial

BONNES PRATIQUES

- › Prendre en charge les participants
- › Organiser des sessions régulières de rappel
- › Utiliser le français et le wolof pour optimiser la compréhension des concepts
- › Mettre en place un suivi rapproché de la dynamique entrepreneuriale des minoteries (bilans des résultats, planification, ciblage de nouveaux marchés...)
- › Inclure un volet pratique à la formation

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Améliorer la prise en charge du personnel pour pérenniser les postes
- › Accompagner la poursuite de la formation des personnels motivés (par l'attribution de bourses pour financer une reprise d'études)
- › Délivrer une attestation pour valoriser la formation et qui peut être une source de fierté et de motivation pour les personnes formées

ESPACES DE PARTAGE ET DE RENCONTRE ENTRE PAIRS

ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Même si des différences notables d'engagement entre les types d'acteurs persistent, la mise en réseau permet de créer une dynamique dans laquelle les personnes les plus actives entraînent celles dont la mobilisation peut être renforcée. La structuration collective et la mise en place d'espaces de rencontre et d'échange entre pairs, permettent aux transformateurs secondaires de partager des bonnes pratiques, de réaliser des économies d'échelle pour l'approvisionnement auprès des minoteries, et facilitent l'accès à certains débouchés commerciaux plus importants. L'existence de groupements informels et la création de nouveaux collectifs sont encourageantes, et peuvent être valorisées dans la mise en réseau des acteurs, notamment en tant que base à partir de laquelle un accompagnement dédié peut être mis en œuvre par les organisations paysannes pour parvenir à leur reconnaissance administrative, clef de l'accès aux marchés institutionnels. La structuration et la formalisation de ces groupements permet également de gérer la concurrence entre pairs et de mutualiser les ressources productives (matériel, connaissances et savoir-faire, etc.), ce qui contribue à renforcer la visibilité et les capacités de négociation de l'ensemble des acteurs.

- › Davantage structurée, la filière a d'autant plus de chance de se pérenniser
- › Les échanges de bonnes pratiques entre pairs contribuent à une amélioration globale des pratiques, au-delà même du périmètre du projet, notamment dans le cadre de formations de pairs à pairs, et permettent de valoriser les savoirs endogènes
- › L'appropriation des principes et enjeux par les différents acteurs est facilitée et s'harmonise en fonction des besoins et priorités identifiées pour chacun
- › Le renforcement des synergies entre acteurs à l'échelle locale contribue à la diffusion de la dynamique de transition agroécologique à d'autres échelles



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Plusieurs rencontres inter-acteurs sont organisées pour répondre à 2 objectifs principaux :

- › Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs de la filières, notamment à travers des rencontres d'échanges techniques
- › Encourager la mise en réseau et la structuration de groupements de femmes transformatrices et de boulangers

Le collège des femmes de la FONGS et celui du CNCR sont associés à ces rencontres afin de les inscrire dans une dynamique plus large de mise en réseau des femmes rurales.

En complément, des rencontres interprofessionnelles réunissant l'ensemble des acteurs de la filière sont organisées, et visent à favoriser une meilleure compréhension des enjeux spécifiques de chaque métier, et à construire une vision collective de la filière.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

LES ATELIERS D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE ONT CONCERNÉ PLUS DE 730 ACTEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR DEPUIS 2018.

LES PREMIERS ATELIERS DE MISE EN RÉSEAU ONT ÉTÉ ORGANISÉS À UNE PHASE AVANCÉE DE STRUCTURATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR, À PARTIR DE 2022.

QUI EST MOBILISÉ ?

- › Boulangers
- › Transformatrices
- › Exploitations familiales
- › Comités de gestion
- › Appuis-techniques de la FONGS

COÛTS À PRÉVOIR

- › Prise en charge des participants
- › Location d'un lieu
- › Couverture médiatique
- › Achat ingrédients et autres pour échanges techniques



PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : moyenne



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Guide d'animation
- › Compte rendu des ateliers



LEÇONS APPRISSES

FACTEURS FAVORABLES

- › Engagement de chaque catégorie d'acteurs à mutualiser ses bonnes pratiques
- › Préexistence de relations entre les acteurs mobilisés et de groupements locaux (même informels), notamment par le biais de l'organisation paysanne

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Les boulangers ruraux sont rarement membres des organisations paysannes et sont peu structurés en collectifs
- › Réticence de certains participants à partager des informations sur leurs pratiques

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Les transformatrices sont particulièrement dynamiques et font partie de groupements et de caisses d'épargne collective (voir Partie 1 fiche n°11)
- › Les minoteries ont mis en places des mécanismes de solidarité pour préserver leur activité via l'approvisionnement en matières premières à des prix préférentiels en cas de rupture de stock
- › Partage entre pairs de nouvelles pratiques adaptées aux différents contextes, non présentes dans le cursus de formation initial
- › Renforcement et harmonisation des connaissances en matière d'agroécologie

CONTRAINTES/LIMITES

- › Difficultés à maintenir la communication entre les acteurs, notamment du fait de la distance qui les éloigne les uns des autres, et du manque de régularité des rencontres qui restent courtes et ponctuelles
- › Culture de l'action collective peu développée chez les boulangers artisanaux
- › Rigidité des mentalités, besoin de temps pour faire appréhender les avantages du travail en collectif

BONNES PRATIQUES

- › Encadrer les échanges via un guide d'animation des ateliers et rencontres
- › Créer des groupes d'échanges sur des applications de messageries instantanées, pour partager les bonnes pratiques et faciliter la mise en réseau des membres
- › Adapter les ateliers au contexte et au niveau de chaque zone et/ou organisation paysanne

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Faire des ateliers plus longs et plus réguliers
- › Élargir les partages de bonnes pratiques aux OPs et zones non bénéficiaires du projet
- › Mieux communiquer les résultats de ces ateliers
- › valoriser les acquis de ces échanges aux non participants
- › Mieux valoriser et capitaliser les pratiques présentées lors de ces ateliers

FICHE
N°14

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS ET DE PROMOTION DES PRODUITS

Agir sur les habitudes alimentaires des consommateurs et développer leur goût pour les produits locaux



ENJEUX ET CONTRIBUTION À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le développement et la pérennisation de la filière « farines de céréales locales » passent nécessairement par un renforcement de la demande en produits transformés à base de mil et maïs, dans un contexte où ces produits locaux souffrent d'un manque de valorisation et de la concurrence des produits à base de blé importé.

C'est pourquoi il est complexe mais essentiel d'agir sur les habitudes alimentaires des consommateurs, de développer la curiosité et le goût pour les produits à base des céréales locales et de sensibiliser sur leurs bienfaits nutritionnels et l'importance du « consommer local ». L'organisation de campagnes de sensibilisation contribue à renforcer le lien entre les consommateurs et les acteurs de la filière, en suscitant une adhésion fondée sur la proximité, la qualité des produits et l'impact économique sur le terroir. Ces actions facilitent également la consolidation des partenariats et synergies locales entre producteurs, transformatrices, boulangers et autorités locales.



CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Les campagnes sont principalement organisées dans les villages, marchés et écoles des zones ciblées. Elles combinent sensibilisation sur les avantages nutritionnels des produits, dégustations et dialogues avec les consommateurs. Les jeunes, premiers vecteurs de changement au sein des familles, sont au cœur de ces actions.

Ces campagnes sont également l'occasion de valoriser le fonctionnement de la chaîne de valeur et ses impacts concrets sur le territoire, auprès des consommateurs et des autorités locales. La couverture médiatique est assurée par la cellule communication de la FONGS, en lien avec des radios communautaires partenaires.

Des émissions de sensibilisation sont régulièrement diffusées sur ces radios. Elles donnent la parole aux producteurs, transformatrices et boulangers, de la filière qui partagent leur expérience.

A l'échelle nationale, la FONGS consacre chaque année une journée entière à la promotion des produits de la filière à l'occasion de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales à Dakar. Dégustations, présentations de la filière et panels thématiques permettent d'atteindre un public large.

Des livrets de recettes, conçus dans le cadre du projet, sont également mobilisés. Ils proposent des recettes simples et accessibles à base de mil, maïs et autres céréales locales, en français et en wolof, contribuant ainsi à renforcer l'usage quotidien des céréales locales.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

**86 ÉMISSIONS DE SENSIBILISATION
DIFFUSÉES SUR 10 RADIOS
COMMUNAUTAIRES**

**6 800 PERSONNES TOUCHÉES
PAR DES CAMPAGNES DE
SENSIBILISATION**

**45 000 CONSOMMATEURS ONT
ACCÈS AUX PRODUITS À BASE DE
CÉRÉALES LOCALES ISSUS DE LA
CHAÎNE DE VALEUR**

**1496 EXEMPLAIRES DE LIVRETS DE
RECETTES IMPRIMÉS ET DIFFUSÉS
EN FRANÇAIS ET EN WOLOF**

QUI EST MOBILISÉ ?

- › Autorités administratives et coutumières locales
- › animateurs et président de l'organisation paysanne
- › Presse locale, en particulier les radios communautaires
- › Cellule communication de la FONGS

COÛTS À PRÉVOIR

- › Frais de dégustation (achat d'ingrédients et défraîement des boulangers et transformatrices)
- › Location de matériels de sonorisation et de communication (bâches ...)
- › Prise en charge des émissions de radio

PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

- › Difficulté de répliation : faible



DOCUMENTS SUPPORTS

- › Flyers de promotion des produits
- › Livrets de recettes à base de farines de céréales locales

LEÇONS APPRIS

FACTEURS FAVORABLES

- › Forte capacité de mobilisation de la population et des autorités par les organisations paysannes
- › Liens préexistants avec des chaînes de radios

FACTEURS DÉFAVORABLES

- › Habitudes alimentaires restent fortement orientées vers la consommation de produits à base de farine de blé import

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- › Mobilisation des leaders d'influences et autorités politiques locaux

CONTRAINTES/LIMITES

- › Difficultés à organiser des événements dans les villages les plus reculés
- › Le marketing des produits de la filière (emballages, publicités, slogans) reste insuffisant par rapport à ses concurrents issus de l'agro-industrie

BONNES PRATIQUES

- › Utilisation des radios communautaires pour toucher un public plus large

PISTES D'AMÉLIORATION

- › Campagnes de sensibilisation sous formes de caravanes pour atteindre plus de villages
- › Meilleure articulation entre sensibilisation, marketing et structuration de l'offre.







Partie 2

Effets agro-environnementaux des pratiques agroécologiques

2.1 - FERTILITÉ DES SOLS ET RENDEMENTS

2.2 - GESTION DES RAVAGEURS ET MALADIES

2.3 - SEMENCES & BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

2.4 - QUALITÉ DES PRODUITS

2.1 FERTILITÉ DES SOLS ET RENDEMENTS



CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis plusieurs décennies, le Sénégal fait face à une dégradation continue de ses terres, entraînant un déclin marqué des performances agropastorales. Cette perte de fertilité est principalement due aux effets conjugués de l'utilisation d'engrais chimiques, la pratique de cultures sur brûlis, le déboisement massif ainsi que la baisse et l'instabilité des pluies. L'ensemble des éléments détruisent les conditions physiques, chimiques et biologiques nécessaires à la croissance et à la productivité des plantes.

Pour les exploitations familiales, la fertilité du sol est un patrimoine dont la préservation durable permet de renforcer la productivité (en quantité et en qualité) et d'assurer une base productive résiliente aux générations futures. La restauration et la conservation des sols passent par la mise en œuvre de pratiques agroécologiques telles que l'épandage de compost, la rotation culturale ou la régénération naturelle assistée (RNA), qui permettent de répondre aux besoins nutritifs des plantes tout en préservant l'environnement.



LES EFFETS OBSERVÉS

Le suivi des exploitations engagées dans la filière (voir Partie 1, Fiche 2) révèle que les pratiques agroécologiques les plus répandues pour améliorer la fertilité des sols sont l'épandage de fumier, l'association et la rotation des cultures et la régénération naturelle assistée. Leur application renforcée sur la parcelle agroécologique, puis progressivement étendue à l'ensemble de l'exploitations a permis de réduire significativement le recours aux intrants chimiques : - 66 % pour le mil et - 19 % pour le maïs entre la campagne culture 2021-2022 et la campagne culturale 2023-2024.

Les différentes pratiques agroécologiques (voir Partie 1 - Fiche 1) mises en place par les exploitations familiales mobilisées dans la structuration d'une chaîne de valeur agroécologique ont pour principaux effets escomptés¹ :

→ ... en matière d'amélioration de la fertilité des sols :

- L'augmentation de l'aération de la terre et sa capacité en rétention d'eau, et la réduction des risques d'érosion et de ruissellement
- L'amélioration de la densité, de la qualité et de la stabilité des sols

→ ... en matière de restauration de la biodiversité :

- De favoriser la prolifération des vers de terre et des micro-organismes bénéfiques à la décomposition des résidus organiques et à la disponibilité des nutriments,
- L'augmentation de la diversité végétale au profit des variétés endogènes

Le tout contribue à l'amélioration des rendements, tant en quantité qu'en qualité :

Les résultats de la campagne culturale 2023-2024 témoignent d'une nette progression des rendement moyens des 270 exploitations familiales engagés dans la filière:

→ Pour le mil, le rendement atteint 835 kg/ha, contre 617 kg/ha en 2021-2022, soit une progression de 35 %. À titre de comparaison, le rendement moyen sur les autres parcelles « conventionnelles » est de 699 kg/ha en 2023-2024.

- Pour le maïs, le rendement s'élève à 1 069 kg/ha, contre 721 kg/ha en 2021-2022, soit une hausse de 48 %. Sur les parcelles « conventionnelles », le rendement moyen est de 919 kg/ha pour la même campagne.
- Sur le plan qualitatif, les épis sont plus longs et fournis et les graines plus riches en farine, avec une meilleure durée de conservation

¹ Bien qu'aucun dispositif formel d'évaluation de ces effets n'ait été mis en place dans le cadre du projet, l'augmentation des rendements observée, ainsi que l'écart significatif avec les parcelles non-agroécologiques, tendent à attester une amélioration notable de la fertilité des sols.

DÉFIS

- › Insuffisance de la matière organique disponible
- › Alors que les recommandations d'apport en matière organique brute sont de 10 tonnes par hectare tous les 5 ans, les exploitations familiales du projet n'utilisent en moyenne qu'environ 400kg de fumure par hectare et par an
- › Insuffisance de l'intégration des systèmes agricoles et pastoraux
- › Renforcer la valorisation des savoirs paysans agroécologiques

PRIORITÉS D'ACTION

- › Renforcer la stabulation en enclos extérieurs des cheptels pour augmenter les quantités de fumure disponibles et développer les synergies agro-sylvo-pastorales
- › Multiplier les plantations d'arbres et plantes dites "fertilitaires", notamment en haies vives sur les parcelles
- › Mieux former l'ensemble des acteurs, notamment à la valorisation de toute matière organique utilisable pour produire du compost



LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique accentue la perte de fertilité des sols. Si des sols dégradés peuvent accélérer certains effets (comme la désertification), des sols fertiles peuvent atténuer ces effets néfastes. Un sol en bonne santé permet par exemple d'avoir une meilleure capacité de rétention d'eau, cruciale en période de sécheresse et réduit la sensibilité des cultures aux extrêmes climatiques. Les exploitations familiales sont ainsi moins dépendantes aux engrais chimiques pour compenser les pertes en nutriments dans les sols, et la variabilité des pluies. En parallèle, les pratiques agroécologiques contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment en diminuant l'usage d'engrais chimiques de synthèse, et favorisent le stockage du carbone dans l'humus. Elles participent ainsi à une double dynamique d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

A plus large échelle, et sur le long terme, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- Le renforcement durable de la sécurité alimentaire des exploitations familiales grâce à l'augmentation et la stabilisation des rendements, offrant une meilleure visibilité pour épargner et investir ;
- L'amélioration de l'accessibilité de matières premières de qualité pour les minoteries, les transformateurs secondaires, et en bout de chaîne, les consommateurs.



Témoignage

Modou FAYE, Répondant des animateurs de l'association FEGPAB

"Grâce à l'agroécologie, on peut atténuer, ou au moins s'adapter au changement climatique. Par exemple, l'épandage de fumiers dans les champs permet de retenir l'eau pour qu'en cas de sécheresse ou de pause pluviale on puisse maintenir les cultures."

2.2 GESTION AGROÉCOLOGIQUE DES RAVAGEURS ET MALADIES



CONTEXTE ET ENJEUX PRIS EN CHARGE

La gestion des ravageurs et maladies est cruciale pour garantir la productivité et la résilience des exploitations familiales. Pour y faire face, l'utilisation de produits chimiques et de pesticides de synthèse s'est largement répandue pour lutter contre les ravageurs et maladies qui affectent les cultures, notamment d'arachide, de mil et de maïs. Or, ces produits présentent de nombreux effets néfastes pour la santé humaine (intoxications, augmentation de maladies telles que le diabète, l'hypertension, certains cancers, ou encore Parkinson et Alzheimer) et pour l'environnement (dégradation des sols, pollution de l'air et de l'eau, perte de biodiversité entraînant la disparition d'espèces, notamment les insectes pollinisateurs tels que les abeilles). Bien que l'Afrique soit le continent qui utilise le moins de pesticides en volume, elle est particulièrement exposée aux produits les plus toxiques.

Face à ces risques, la gestion agroécologique des ravageurs et maladies propose une approche fondée sur un ensemble de pratiques et de techniques complémentaires. Celles-ci permettent de limiter durablement l'impact des ravageurs et maladies sur les cultures, tout en réduisant les effets nuisibles sur la santé et les écosystèmes.

Les exploitations familiales ont ainsi été accompagnées à maîtriser les techniques de lutte agroécologique contre les ravageurs et maladies des grandes cultures dans le bassin arachidier que sont surtout le striga, la mineuse de l'épi, et les piqueurs-suceurs. Deux techniques ont été principalement mises en œuvre :

- La lutte chimique avec la production et l'utilisation de biopesticides à base de neem, de piment, d'ail et de calotropis procera, etc. ;
- Les bonnes pratiques culturales comme le sarclo-binage en trois temps, la rotation de cultures (céréales/légumineuses), et l'amendement en matière organique.



LES EFFETS OBSERVÉS

La pratique de gestion intégrée des ravageurs la plus répandue au sein des exploitations familiales engagées dans la filière est l'amendement en matière organique pour la lutte contre le striga (89% des exploitations familiales), souvent associée à la rotation des cultures (pratiquée par 51% des producteurs mobilisés).

Les différentes pratiques agroécologiques mises en place par les exploitations familiales ont pour principaux effets :

De limiter l'invasion des ravageurs et maladies (effet préventif) et d'enrayer leur propagation (effet curatif)

De valoriser des matières végétales locales accessibles gratuitement ou à faible coût, ce qui permet de réduire les dépenses

- 19% des exploitations familiales engagées dans la chaîne de valeur produisent et utilisent leurs propres biopesticides

De préserver, voire de renforcer, la fertilité des terres et la robustesse des plants notamment grâce au maintien d'un équilibre entre nuisibles et auxiliaires, essentiel à l'écosystème agricole

De réduire la dépendance des producteurs et productrices aux pesticides de synthèse, renforçant ainsi leur autonomie économique et limitant leur exposition, et celle de leur famille à des substances toxiques, hautement dangereuses

DÉFIS

- › Produire des bio-protecteurs en quantité suffisante du fait d'un accès limité aux matières premières nécessaires, en particulier la feuille de neem
- › Une maîtrise technique encore insuffisante pour que les exploitations familiales adaptent elles-mêmes les recettes aux types de ravageurs et maladies ciblés
- › Coûts de certaines matières premières comme le piment
- › Poids des croyances et réflexes issus de l'agriculture conventionnelle et des discours de l'agro-industrie
- › Courte durée de conservation des biopesticides

PRIORITÉS D'ACTION

- › Renforcer les formations sur la gestion des ravageurs et les biopesticides
- › Poursuivre la sensibilisation sur les effets néfastes des pesticides chimiques



LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les effets du changement climatique, que sont notamment les phénomènes climatiques extrêmes et les modifications des régimes de précipitation, ont un impact direct sur la propagation des ravageurs et maladies dans les systèmes agricoles du bassin arachidier : des terres appauvries et moins fertiles sont plus vulnérables aux attaques. Les techniques agroécologiques de lutte intégrée, qui renforce les écosystèmes agricoles et permettent de rendre plus durables les méthodes de production, permettent aux exploitations familiales de s'adapter à ces évolutions tout en limitant les risques de pertes agricoles, préservant ainsi leur sécurité alimentaire.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

A plus large échelle, et sur le long terme, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- Une régénération de la biodiversité et d'écosystèmes favorables au bon développement des cultures
- Une réduction massive de l'utilisation des pesticides chimiques, et la préservation des santés humaine et animale
- Un renforcement de l'autonomie économique des exploitations familiales



Témoignage

Mamadou SARR, Président de l'ARAF

"L'agroécologie n'est pas une nouvelle chose pour les producteurs, c'est une pratique ancestrale. Le vent de la modernité qui est venu avec son lot de technologies a détourné les producteurs [...] et a eu des conséquences néfastes aux plans de la dégradation des terres, de la santé des sols et de la santé humaine à cause de l'utilisation des pesticides et engrais."

2.3 SEMENCES & BIODIVERSITÉ CULTIVÉE



CONTEXTE ET ENJEUX PRIS EN CHARGE

Au cœur de l'agroécologie, la valorisation des savoir-faire ancestraux de sélection, conservation et adaptation des semences paysannes céréalières permet de préserver la biodiversité cultivée, clé de la souveraineté alimentaire des exploitations familiales. Adaptées aux terroirs et aux évolutions pédoclimatiques de ces derniers, les semences paysannes renforcent la résilience des cultures et donc des systèmes alimentaires locaux.

Issues de populations génétiquement diversifiées, elles évoluent dans le temps au contact de leur environnement et bénéficient de la sélection améliorative des paysans. Leur sélection repose sur l'observation en champ et la transmission intergénérationnelle des critères agronomiques et culturels. Face à la dynamique mondiale de privatisation du vivant par des multinationales semencières, elles sont le premier pilier de l'indépendance des exploitations familiales et de la souveraineté des systèmes alimentaires paysans.



LES EFFETS OBSERVÉS

79% des 270 exploitations familiales engagées dans la chaîne de valeur agroécologique utilisent actuellement des semences paysannes de mil et de maïs.

Cela a eu pour principaux effets :

- De sécuriser la production grâce à des plants plus résistants aux maladies et aux ravageurs et ayant un meilleur taux de germination que ceux issus de semences industrielles
- De participer à conserver une biodiversité cultivée dans les terroirs
- De réduire la dépendance aux intrants issus de la chimie de synthèse, qui sont davantage nécessaire lorsque l'on plante des semences industriels, donc de diminuer les coûts de production, ce qui renforce l'autonomie des exploitations
- D'entretenir et de valoriser un patrimoine culturel profondément lié aux semences paysannes, par la transmission des savoirs et pratiques traditionnels transmis dans le cadre familial, de la culture à la cuisine.

L'ensemble de ces effets participent à promouvoir des **écosystèmes agricoles et alimentaires endogènes, synonymes de résilience et de souveraineté** pour les exploitations familiales.



DÉFIS

- › Le discours dominant dévalorise la productivité des semences paysannes au profit de la promotion de semences industrielles
- › Le patrimoine semencier paysan est déjà appauvri et risque de diminuer encore davantage sans changement de cap politique
- › Les effets croissants du changement climatique rendent de plus en plus urgente la revalorisation de semences paysannes

PRIORITÉS D'ACTION

- › Renforcer les mécanismes d'échange de semences paysannes entre producteurs pour protéger la biodiversité cultivée endogène
- › Consolider l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques de sélection et de conservation des semences paysannes
- › Travailler avec les institutions de recherche sur les enjeux d'adaptation des semences paysannes aux effets du changement climatique



LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les multiples bienfaits de l'utilisation de semences paysannes jouent un rôle essentiel dans l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique :

Contrairement aux semences industrielles standardisées, elles offrent une diversité génétique qui permet aux cultures de mieux résister aux variations climatiques extrêmes, elles tolèrent mieux la sécheresse et s'adaptent plus facilement aux microclimats locaux.

Parce que les cultures issues de semences paysannes requièrent moins d'intrants issus de la chimie de synthèse, elles participent également à la réduction de la dépendance aux importations d'engrais azotée fortement générateur de gaz à effets de serre, et donc à l'atténuation des changements climatiques.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

A plus large échelle, et sur le long terme, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire :

→ sur le plan socio-économique par :

- L'autonomisation croissante et pérenne des exploitations familiales
- L'atteinte d'une souveraineté semencière renforçant la souveraineté alimentaire en zones rurales

→ sur le plan environnemental par :

- La conservation et la promotion, jusque dans le débat public, de l'hétérogénéité du capital semencier paysan et d'une biodiversité cultivée indispensable à la transition agroécologique des systèmes alimentaires.
- La réduction, voire la disparition, de l'utilisation d'intrants chimiques grâce aux meilleures capacités d'adaptation des semences paysannes aux contextes locaux, et à une meilleure résilience des cultures face aux maladies et ravageurs

→ sur le plan nutritionnel par :

- une amélioration de la qualité nutritive des régimes alimentaires des populations rurales



Témoignage

Elhadji THIONGANE (H), 67 ans, producteur, Touba Aly Benda, EGAK

“Les savoirs ancestraux [de sélection des semences] ont tendance à disparaître, notamment pour l'arachide : auparavant, la semence était maîtrisée et conservée de façon naturelle par les paysans. Actuellement, avec la modernité, on utilise n'importe quel type de semences et cela a des effets néfastes pour notre agriculture. Je connais bien mes semences : quand il pleut, je sais avec la quantité d'eau tombée si c'est le bon moment ou non pour les planter, et obtenir une bonne production. Ce n'est pas le cas avec les semences industrielles. Il existe une relation d'ordre spirituelle entre moi et mes semences.”

2.4 QUALITÉ DES PRODUITS



CONTEXTE ET ENJEUX PRIS EN CHARGE

La production de céréales, de farines et de denrées de qualité est importante pour chaque maillon de la chaîne de valeur. Pour les producteurs, il est essentiel de réduire les pertes en adoptant de meilleures techniques de conservation des récoltes, et d'améliorer la qualité nutritionnelle et gustative des céréales, ce qui contribue à la préservation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble des membres des exploitations familiales. Pour les meuniers, l'accès à une matière première plus saine (sans résidus chimiques en particulier) permet de fabriquer des farines dont la qualité est reconnue par la clientèle des minoteries, et notamment par les transformateurs secondaires. Ces derniers peuvent ainsi diversifier leur offre de produits, dont la durée de conservation s'allonge sans dégrader la consistance ni le goût des denrées, et donc de réduire les pertes de production. Les consommateurs quant à eux apprécient les produits pour leur goût et leurs apports nutritifs qui ont des effets sanitaires bénéfiques, en particulier pour les personnes les plus vulnérables (malnutries, enceintes, âgées, malades, etc.), et soulignent les moindres risques de contamination grâce au respect de bonnes pratiques d'hygiène.



LES EFFETS OBSERVÉS

Les différentes pratiques agroécologiques mises en place par les actrices et acteurs engagés dans le projet ont pour principaux effets :

- La production de matières premières et de denrées plus saines, exemptes de résidus de pesticides et d'engrais chimiques ; ainsi que d'additifs aux effets sanitaires néfastes, issus de l'industrie agroalimentaire pour les produits transformés.
- L'amélioration de la qualité et des apports nutritifs des produits, qui ont notamment une teneur plus élevée en minéraux, fibres et antioxydants ;
 - L'ensemble des producteurs soulignent la qualité supérieure des épis et grains de mil récoltés qui permettent d'obtenir plus de farine par kilo de mil
- L'amélioration de la conservation des graines, farines et denrées dans le temps et sans altération des caractéristiques appréciées (uniformité, élasticité, etc.);
 - Pour les exploitations familiales accompagnées, la conservation des céréales agroécologiques est améliorée, avec en moyenne une durée supérieure à une année



DÉFIS

- › Insuffisante valorisation des avantages des céréales locales agroécologiques sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, en particulier concernant les apports nutritionnels auprès des consommateurs de produits finis
- › Connaissance insuffisante par les consommateurs des effets potentiellement nocifs pour la santé des produits issus de l'agriculture industrielle et des produits ultra-transformés souvent importés
- › Lente évolution des habitudes alimentaires et des modes de consommation

PRIORITÉS D'ACTION

- › Sensibiliser tous les types d'acteurs aux avantages de la production agroécologique et de la consommation de produits contenant des céréales locales, en mettant l'accent sur les enjeux sanitaires, nutritionnels et patrimoniaux.
- › Sensibiliser les consommateurs aux dangers sanitaires de la sur-consommation des produits issus de l'agriculture conventionnelle et de l'agro-industrie

► PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

- À plus large échelle, et sur le long terme, les effets détaillés ci-dessous pourraient se traduire par :
- Une disponibilité et un accès généralisé à des produits et denrées plus nutritifs et plus sains
 - Des évolutions notables des habitudes alimentaires des populations rurales et une amélioration de la santé publique dans les terroirs
 - Une réduction massive de l'insécurité alimentaire en zones rurales

LA VALEUR NUTRITIONNELLE DU MIL, UN ATOUT COMPARATIF FACE AU BLÉ IMPORTÉ

Le mil est une céréale hautement nutritive, riches en fibres importantes pour la régulation du transit intestinal, de la glycémie, de l'assimilation des lipides et de la satiété. Il constitue une excellente source de fer² qui permet notamment de lutter contre l'anémie, maladie très répandue au Sénégal. Le mil contient également 27% à 32% de plus d'acides aminés essentiels que le blé³, indispensables pour la construction des protéines. De plus, le mil présente un indice glycémique faible (36 % inférieur à celui du riz et du blé⁴), d'où son utilité dans les cas de diabète. Enfin, le mil et le maïs ne contiennent pas de gluten et ont une faible teneur en amidon et sont donc bien plus faciles à digérer que le blé. L'ensemble de ces caractéristiques font du mil une céréale à privilégier pour lutter contre la sous-nutrition encore endémique dans certaines zones rurales du Sénégal.



² Année internationale du mil 2023 : Manuel de communication et boîte à outils, FAO : <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5e2da501-2c32-4a74-851d-42ce31cb039a/content>

³ Parmi les 20 acides aminés, 9 sont dits essentiels car l'organisme ne sait pas les fabriquer : ils doivent donc obligatoirement être apportés par l'alimentation

⁴ A Systematic Review and Meta-Analysis of the Potential of Millets for Managing and Reducing the Risk of Developing Diabetes Mellitus - PubMed ([nih.gov](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/))





Partie 3 :

Effets socio-économiques des pratiques agroécologiques et de la chaîne de valeur

EFFETS ÉCONOMIQUES :

3.1 - ÉVOLUTION DES REVENUS, DES INVESTISSEMENTS ET DES DÉPENSES

3.2 - RELATIONS AUX AUTRES MAILLONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR, EMPLOIS ET STRATÉGIES COMMERCIALES

EFFETS SOCIAUX :

3.3 - ORGANISATION DU TRAVAIL, RELATIONS AUX PAIRS ET À SA COMMUNAUTÉ, PERCEPTION DE SOI

3.4 - RÔLE CENTRAL DES FEMMES DANS LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

3.5 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS ET CHANGEMENTS DES HABITUDES ALIMENTAIRES

3.1 ÉVOLUTION DES REVENUS ET DÉPENSES, INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

CONTEXTE ET ENJEUX PRIS EN CHARGE

Au Sénégal, les céréales locales restent faiblement transformées, alors que cette étape représente un levier majeur de création de valeur dans la chaîne de production. Ce manque de valorisation des céréales locales limite les débouchés des producteurs, freine la diversification des revenus et le développement d'emplois non-agricoles en milieu rural.

Pour faire face à ces difficultés, il est essentiel de structurer des débouchés commerciaux stables et rémunérateurs pour les producteurs et transformateurs (primaires et secondaires) de céréales locales. Le développement de circuits économiques locaux contribue à créer de nouvelles perspectives économiques tout en favorisant une répartition plus équitable de la valeur ajoutée sur les territoires.

L'amélioration des capacités de subsistance, d'épargne et d'investissement des exploitations familiales passe également par l'augmentation des rendements et la réduction des coûts de production. Cela implique notamment de valoriser les ressources locales (fertilisants naturels, semences paysannes, biopesticides) par la mise en oeuvre de pratiques agroécologiques.

LES EFFETS OBSERVÉS

- L'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat de l'ensemble des acteurs, avec toutefois une importance variable entre certains types d'acteurs mobilisés ;
 - Depuis 2015, les minoteries ont acheté 368 tonnes de mil et 192,5 tonnes de maïs auprès des exploitations familiales engagées dans la filière. Les céréales sont achetées à un prix 10 à 20 FCFA/kg supérieur au marché en reconnaissance de la qualité agroécologique de la production.
 - Les revenus nets moyens des 287 transformatrices ont augmenté de 54%, passant de 1636 FCFA/jour début 2022 à 2522 FCFA/jour en mars 2024, avec une médiane de 2300 FCFA.
 - Sur la même période, le revenu net moyen des 65 boulangers ont augmenté de 3%, passant de 4681 FCFA/jour à 4807 FCFA/jour en mars 2024.
- La création de nouvelles capacités d'épargne, notamment via des caisses solidaires, permettant d'anticiper les besoins futurs et programmer des investissements ;
- L'accroissement de la contribution au budget familial, notamment pour la santé, l'éducation et l'alimentation des enfants.
- L'amélioration du bien-être domestique avec des investissements pour améliorer l'ameublement et les équipements ménagers.
- Le renforcement des capacités productives des exploitations familiales et transformateurs et transformatrices, via notamment l'accès aux équipements (charrettes, animaux de tractions, four, etc.), et la reconstitution de cheptels en tant que patrimoine familial;



Témoignage

Marie DIOUF, femme transformatrice à Boulel, membre de l'ADAK

"Je n'attends rien de mon mari : du point de vue des frais scolaires, de la santé et de l'alimentation des enfants, je prends les devants. [...] Aujourd'hui, je me sens plus à l'aise, aussi bien financièrement que dans ma vie en général. Je sais que je peux régler mes soucis personnels et satisfaire les besoins de mes enfants."

DÉFIS

- › Concurrence des importations : les producteurs locaux font face à la concurrence du blé importé, et les transformateurs à celle de la farine de blé et de ses produits dérivés.
- › Soutien public encore insuffisant en faveur des cultures vivrières.
- › Impact du changement climatique et des politiques historiques de monoculture : sécheresse accrue, imprévisibilité des précipitations, perte de biodiversité, instabilité des rendements

PRIORITÉS D'ACTION

- › Relocaliser les systèmes alimentaires et agricoles pour plus de résilience et d'autonomie.
- › Promotion et mise en œuvre de politiques publiques soutenant les cultures vivrières et l'agroécologie (voir encadré ci-dessous)



LIEN AVEC LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ACTEURS

Les formations en gestion et en entrepreneuriat ont permis de renforcer les capacités des producteurs et transformateurs dans le suivi de leurs activités et la gestion de leurs ressources. Ces compétences permettent de limiter les risques de travail à perte ou d'endettement, et de mieux gérer les ressources disponibles en fonction des besoins : gestion des périodes de soudure, investissements domestiques (habitat, équipement), ou professionnels (outillage, matières premières).



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

Sur le long terme, et à plus large échelle, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- Une forte adhésion et une remobilisation des populations rurales
- Le développement des dynamiques d'économie circulaire en milieu rural
- La fixation des populations rurales dans leur terroir, et notamment des femmes et des jeunes qui ne seraient plus contraints de partir vers les villes pour travailler

CONSOLIDER LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS FAMILIALE

Plusieurs leviers peuvent être mobilisés pour pérenniser les effets économiques observés :

- › Augmentation des subventions en intrants organiques, adaptés aux contextes agroécologiques locaux.
- › Renforcement de l'appui-conseil aux exploitations pour favoriser l'adoption de pratiques agroécologiques
- › Reconnaissance des semences paysannes dans le cadre législatif, pour garantir l'autonomie semencière et une meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

3.2 RELATIONS AUX AUTRES MAILLONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR, EMPLOI ET STRATÉGIES COMMERCIALES



CONTEXTE ET ENJEUX PRIS EN CHARGE

Dans le bassin arachidier, **l'agriculture demeure avant tout une activité de subsistance** : avec une production principalement destinée à l'autoconsommation. Les producteurs et transformatrices de céréales locales sont le plus souvent rattachés à des organisations paysannes et regroupés au sein de réseaux ou de groupements locaux, mais ces structures restent rarement formalisées sur le plan juridique, notamment sous forme de coopératives ou de GIE. Quant aux boulangers ruraux, ils restent faiblement organisés collectivement et sont rarement intégrés à des organisations paysannes. Comme les exploitations familiales, ils se heurtent également à un manque de relève dans un contexte marqué par un fort exode des jeunes vers les centres urbains.

Les enjeux d'un tel contexte sont nombreux.

Le premier est le développement d'un esprit entrepreneurial, condition nécessaire à la mise en place de stratégies commerciales et marketing permettant d'élargir les débouchés et de générer des revenus durables.

Un deuxième enjeu est la mise en réseau à la fois horizontale (entre acteurs d'un même maillon) et verticale (entre différents maillons de la chaîne de valeur), pour favoriser la coordination, la mutualisation des ressources et la construction de stratégies collectives. Dans ce sens, la mise en place d'espaces de concertation permet de favoriser la compréhension des interdépendances entre acteurs, de prendre en compte les contraintes de chacun et de promouvoir une gouvernance démocratique et équitable de la filière.

Enfin, **la fixation pérenne des populations rurales dans leur terroir est un autre enjeu important pour garantir une relève et de pérenniser les activités en zones rurales.**



LES EFFETS OBSERVÉS

Au niveau des relations entre les différents maillons de la chaîne de valeur :

→ La création et le renforcement des liens entre les acteurs, grâce notamment à la prise de conscience d'une interdépendance collective, même si l'intensité et l'étendue des relations sont variables en fonction des organisations paysannes et des territoires (isolement géographique, réticence de certains bénéficiaires...)

- Au moins 257 transformateur.rices sont impliqué.e.s dans des organisations collectives (AVEC, mutuelles villageoises, etc.)

En matière d'emploi :

→ La création et la consolidation de nombreux emplois à chaque maillon de la chaîne de valeur

- 928 emplois créés et consolidés (producteurs, transformateurs, boulangers, apprentis boulangers, livreurs, revendeurs, etc.)

Concernant les stratégies commerciales :

→ L'augmentation de la notoriété et de l'adoption des produits à base de céréales locales notamment grâce aux efforts de sensibilisation et de valorisation des produits à base de céréales locales, notamment en milieu scolaire auprès des jeunes. La diversification des produits à bases de farines de céréales locales fabriqués par les transformatrices et les boulangers y a également contribué

→ L'appropriation par les transformatrices des bonnes pratiques d'hygiène et de préservation de la qualité a été un argument commercial récurrent et efficace

DÉFIS

- › Concurrence des produits industriels, qui bénéficient de campagnes marketing massives.
- › Inscrire les groupements déjà existants dans des dynamiques de formalisation pour favoriser leur accès au financement et à la contractualisation.
- › Isolement géographique et institutionnel, notamment pour les boulangers ruraux, limitant leur capacité à se structurer et à peser collectivement
- › Risque de saturation des marchés locaux, avec une offre qui se développe plus rapidement que la demande

PRIORITÉS D'ACTION

- › Créer des coopératives inter-professionnelles autour des minoteries
- › Accompagner à la création de GIE de femmes transformatrices
- › Développement d'une communication spécifique à la filière céréales locales agroécologiques : identité visuelle, marque, slogan, outils de promotion...
- › Accompagner les processus de mise en réseau des boulangers ruraux
- › Renforcer la dynamique d'animation sociale pour permettre à l'ensemble des acteurs de saisir les défis et enjeux



LIEN AVEC LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ACTEURS

Le développement de meilleures capacités d'organisation et de mobilisation des acteurs de la chaîne de valeur permet de mieux faire valoir leurs intérêts et de développer leur autonomie individuelle et collective. Les femmes et les jeunes ont davantage d'opportunités d'emplois et ont ainsi plus de choix dans la manière d'appréhender et de construire leur futur. Enfin, le renforcement de l'économie circulaire permet également la réduction de la dépendance aux produits importés.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

Sur le long terme, et à plus large échelle, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- › Une forte adhésion et une remobilisation des populations rurales
- › Le développement des dynamiques d'économie circulaire en milieu rural
- › La fixation des populations rurales dans leur terroir, et notamment des femmes et des jeunes qui ne seraient plus contraints de partir vers les villes pour travailler



Témoignage

Modou FAYE, Répondant des animateurs de l'association FEGPAB

"Le développement de la chaîne de valeur permet de motiver les agriculteurs à s'adonner à la production agroécologique parce qu'ils savent qu'ils pourront vendre leurs produits [...] à la minoterie. Les transformatrices et les boulangers savent ensuite que ces farines sont de qualité, et vont dire à leurs consommateurs que leurs produits sont issus de la production locale. Ça motive vraiment les gens à s'adonner à l'agroécologie."



3.3 ORGANISATION DU TRAVAIL, RELATIONS AUX AUTRES ET PERCEPTION DE SOI



CONTEXTE ET ENJEUX

Le manque de structuration de la filière céréales sèches affecte la capacité des acteurs à faire valoir leur expertise et à peser sur les dynamiques locales. Dans ce contexte, les femmes et les jeunes, bien que très présents dans les activités en zones rurales, restent trop souvent en marge des instances de décision. La professionnalisation et l'amélioration des capacités de gestion, de décision et d'organisation collective sont donc essentielles, et passent notamment par le renforcement des dynamiques de mise en réseau de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

La constitution d'une relève générationnelle nécessite en particulier de renforcer l'implication des jeunes pour garantir la pérennité des activités en zones rurales et des savoirs paysans, notamment face aux évolutions futures découlant des effets du changement climatique. Il est aussi essentiel de renforcer le pouvoir d'agir des femmes et leur participation pleine et entière aux processus de concertation. Les effets observés



EFFETS OBSERVÉS

Ont été directement mobilisées et touchées par les actions déployées :

- 345 exploitations familiales
- 378 boulangers ruraux et femmes transformatrices
- 21 animateurs dans 7 organisations paysannes qui travaillent en synergie autour de 4 minoteries locales

Les principaux effets observés sont :

- La mise en place d'une gouvernance participative et inclusive pour la fixation des prix des matières premières et des farines de mil et de maïs grâce à un dialogue renforcé entre pairs et entre les différents maillons de la filière
- Le renforcement du statut et des pouvoirs de décision et d'action des femmes, tant dans la sphère familiale que communautaire, via une gestion plus démocratique des ressources et des responsabilités au sein des exploitations.
- Une dynamique de formation entre pairs au profit des bénéficiaires directs, mais aussi d'acteurs extérieurs au projet, en particulier les jeunes (apprentis boulangers, jeunes filles dans les exploitations). Les femmes transformatrices jouent un rôle clé dans la transmission et la pérennisation des savoir-faire et pratiques agroécologiques.
- Gestion concertée de la concurrence entre femmes transformatrices, permettant de préserver et consolider les activités de chacune ;
- La création de fonds de roulement collectifs pour sécuriser les activités ;
- L'émergence de figures exemplaires et inspirantes pour leurs pairs, et dont une partie sont devenus formateurs-conseillers ;
- La réorganisation des circuits d'approvisionnement de matière première, notamment par des commandes groupées, ce qui permet à la fois de faire des économies et de soutenir l'activité de la minoterie ;
- Le renforcement global des liens communautaires et entre pairs, notamment par le renforcement des liens entre les organisations paysannes et leurs membres par la construction d'une relation de confiance avec les animateurs ;
- L'évolution positive de la perception de soi des acteurs de la chaîne de valeur qui se sentent globalement plus compétents, responsables et impliqués.

DÉFIS

- › Construire et renforcer des liens entre des acteurs parfois isolés
- › Mettre en place une gouvernance inclusive et participative fonctionnelle

PRIORITÉS D'ACTION

- › Étendre et approfondir les relations entre acteurs pour renforcer la structuration de la filière
- › Améliorer la représentation des femmes et des jeunes dans la gouvernance



LIEN AVEC LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ACTEURS

Le renforcement de la cohésion sociale à tous les niveaux (famille, communauté et terroirs) renforce l'autonomie des acteurs en ouvrant la voie à une gouvernance plus démocratique des espaces et ressources et en valorisant la liberté d'expression et d'initiative dans l'ensemble de la filière.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

Sur le long terme, et à plus large échelle, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- Un apaisement durable du tissu social des terroirs, en particulier grâce à la minimisation des risques de conflit d'intérêts
- L'émergence de leaders inspirants et la constitution d'une relève générationnelle
- Le renforcement d'une culture de la concertation et de la co-responsabilité dans les prises de décisions, s'appuyant notamment sur des instances représentatives et inclusives



Témoignage

Penda Ndiaye, Femme formatrice à Ndiaye-Boumi, membre de FEGPAB

“La confiance en moi a beaucoup évolué dans le cadre de ce projet. Avec les formations que j'ai reçues, aujourd'hui je peux prendre la parole devant n'importe quelle foule [...]. Je me sens aussi beaucoup plus à l'aise de parler de l'association dont je viens.”



3.4 LES FEMMES: UN RÔLE CENTRAL DANS LA FILIÈRE À RECONNAÎTRE, SOUTENIR ET RENFORCER



CONTEXTE ET ENJEUX

Alors que la contribution des femmes est essentielle à l'agriculture familiale sénégalaise, leur place dans les systèmes agricoles et productifs est encore trop peu reconnue et valorisée. Leur situation économique, sociale et juridique reste en conséquence plus fragile et incertaine que celle des hommes, et ne s'améliore que trop lentement. De fortes inégalités persistent : revenus moindres, risque élevé de précarité, difficulté d'accès à la terre, faiblesse des soutiens financiers (aides, crédits), entraves à la liberté d'action et de décision...

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs, en particulier un accès limité aux ressources et aux services de crédit et de conseil agricoles, un partage des revenus souvent inéquitable, une charge domestique accaparante et une faible participation aux décisions collectives.

L'autonomisation et l'amélioration du bien-être des femmes est un objectif central de la mise en place de la filière céréales locales dans laquelle leur implication et leur dynamisme sont de véritables moteurs de développement.



EFFETS OBSERVÉS

- Le renforcement des responsabilités des femmes mobilisées au sein de leur ménage (75%), et de leur leadership au sein de leur communauté (63%) (source : résultats d'une évaluation externe menée pendant la Phase 2 du projet)
- Un allègement de leur charge de travail, y compris celle de leur(s) fille(s), grâce notamment à l'accès aux batteuses fournies aux organisations paysannes ;
- Une amélioration de la disponibilité des données sexo-spécifiques et une meilleure compréhension des réalités des femmes au sein des exploitations familiales, en particulier grâce à leur implication dans les bilans alimentaires simplifiés. Cela contribue à une meilleure prise en compte de leur rôle au sein des exploitations familiales par les organisations paysannes.
- Une hausse de la représentation et de la participation des femmes dans les espaces de décision, notamment dans les comités de gestion
- Une progression de leur autonomie économique via le développement de leur activité de vente de produits transformés et des initiatives entrepreneuriales collectives (insertion dans des groupements de paires, réalisation de commandes groupées pour l'approvisionnement en farines, etc.)
 - Les revenus nets moyens des 287 transformatrices ont augmenté de 54%, passant de 1636 FCFA/jour début 2022 à 2522 FCFA/jour en mars 2024, avec une médiane de 2300 FCFA.
- Un renforcement de leur compréhension des enjeux nutritionnels et de souveraineté alimentaire, notamment grâce aux livrets de recette et aux formations



Témoignage

Awa Diop, femme transformatrice à Ndongol, membre d'URAPD "

J'ai de plus en plus de clients et j'en suis ravie. Aujourd'hui, je n'ai plus de dettes et je subviens aux besoins de mes enfants. Je voudrais aussi transmettre mes savoirs-faire aussi largement que possible auprès des jeunes. Mon objectif, c'est d'éliminer progressivement la consommation des beignets, fatayas et pains à base de farine de blé."

DÉFIS

- › Pérennité de l'insertion et de la participation active des femmes dans les instances de décision des organisations paysannes qui sont majoritairement dirigées par des hommes
- › Accès aux crédits et aux formations techniques adaptées

PRIORITÉS D'ACTION

- › Encourager et valoriser la participation des femmes dans la filière
- › Développer des supports de formation et un accompagnement adaptés à leurs contraintes
- › Soutenir leur structuration collective dans des groupements et réseaux pour renforcer leur capacité d'action et de mobilisation (voir fiche Partie 1 fiche n°11)

LES GROUPES D'INTÉRÊT ECONOMIQUE (GIE)

La majorité des femmes bénéficiaires du projet font partie de groupements et réseaux de paires qui leur permettent de :

- › Mutualiser leurs ressources (matérielles mais aussi leurs connaissances et savoir-faire) et de sécuriser leur approvisionnement en matière première, grâce en particulier à la mise en place de stocks de farines et de fonds de roulement
- › S'organiser collectivement pour prendre en charge leur concurrence et garantir l'activité de chacune (répartition des jours et lieux de vente par exemple)

La structuration collective des transformatrices, enjeu majeur d'augmentation des capacités productives et donc de pérennité des activités et de la filière céréales locales, fait l'objet d'un accompagnement dédié > voir fiche Partie 1 fiche n°11.



LIEN AVEC LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ACTEURS

Grâce aux formations, équipements et processus collectifs mis en place, les femmes, en particulier les transformatrices, sont aujourd'hui mieux outillées pour défendre leurs intérêts et prendre en main la gestion de leur activité (approvisionnement, gestion des coûts et des recettes, investissements...). Cela leur permet d'avoir davantage le choix sur la conduite de leur activité et de leur vie : elles ont des ressources propres qu'elles peuvent dépenser et investir, et ont une meilleure confiance en elles-mêmes pour prendre en charge leurs besoins, ceux de leur famille, voire ceux de leur communauté.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

Sur le long terme, et à plus large échelle, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- Une reconnaissance accrue du rôle des femmes dans le développement des territoires et dans la résilience des systèmes alimentaires ;
- Un appui renforcé au développement de leur activité au bénéfice de l'ensemble de la filière et des terroirs
- Une amélioration durable de l'autonomie alimentaire des familles et, plus largement des populations rurales

3.5 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE : SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS ET CHANGEMENTS DES HABITUDES ALIMENTAIRES



CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un contexte marqué par la montée de l'insécurité alimentaire, en particulier en milieu rural, la résilience des systèmes alimentaires et la qualité nutritionnelle de l'alimentation sont des enjeux majeurs. Pourtant, les habitudes alimentaires restent fortement orientées vers la consommation de produits à base de farine de blé importé, souvent moins nutritifs. Cette dépendance expose fortement les transformateurs et consommateurs aux fluctuations des prix mondiaux. Ainsi, pour compenser le prix croissant du blé, une diminution du poids du pain par les boulangeries industrielles a été constatée, ce qui diminue sa valeur nutritionnelle, alors même qu'il constitue un aliment central du petit-déjeuner au Sénégal.

À cela s'ajoute le manque de valorisation des produits à base de céréales locales, dont les avantages sur le plan nutritionnel sont souvent trop méconnus. Il est donc essentiel de mieux documenter leurs bénéfices, d'en faciliter l'accès (farines et produits transformés), et de promouvoir les atouts nutritionnels, économiques et environnementaux des chaînes de valeurs locales et agroécologiques. Pour cela, des stratégies de marketing social et commercial adaptées sont nécessaires pour repositionner ces produits comme des alternatives attractives et accessibles.



EFFETS OBSERVÉS

En matière de sensibilisation des consommateurs :

→ Les campagnes mises en œuvre ont permis une meilleure diffusion des connaissances autour des avantages des produits à base de céréales locales, tant sur le plan nutritionnel que socio-économique

- 86 émissions de sensibilisation ont été diffusées sur 10 radios communautaires
- 6 800 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation, incluant des échanges sur les bénéfices nutritionnels des céréales locales et les enjeux du "consommer local", ainsi que des séances de dégustation

En matière d'évolution des habitudes alimentaires :

→ L'amélioration de la perception et de l'appréciation des produits à base de céréales locales grâce au respect renforcé des normes d'hygiène et de qualité et la diversification des produits

- Selon une enquête de satisfaction consommateurs réalisée en 2022, 73% des consommateurs de pain de mil et de maïs évoquent la consistance et la qualité nutritive du produit comme raison première de leur satisfaction. 100% des consommateurs de beignets de mil et de maïs jugent leur qualité hautement supérieure à celle des produits faits avec de la farine de blé.

En matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle :

→ L'augmentation des rendements agricoles se traduit par une progression des taux de couverture des exploitations familiales et soutient l'accessibilité des produits à base de céréales locales

- 45 000 consommateurs ont accès aux produits à base de céréales locales issus de la chaîne de valeur

→ L'amélioration des pratiques agroécologiques et de stockage a permis l'amélioration de la durée de conservation et de la qualité nutritionnelle de la matière première

→ L'amélioration de la sécurité alimentaire par la sécurisation de stocks de matière première au niveau des minoteries, revendue à prix abordable lors de la période de soudure auprès de particuliers et GIE de femmes transformatrices

DÉFIS

- › Visibilité encore limitée des produits notamment à cause d'un manque de standardisation des emballages et d'une identité marketing forte
- › Rigidité des habitudes alimentaires
- › Ruptures ponctuelles de la chaîne d'approvisionnement entraînant une disponibilité irrégulière des produits à base de céréales locales sur les marchés

PRIORITÉS D'ACTION

- › Création d'une marque autour de la filière valorisant le caractère agroécologique
- › Améliorer la chaîne d'approvisionnement pour limiter les ruptures de stock
- › Politique d'achats publics de produits à base de céréales locales, notamment au niveau des cantines scolaires
- › S'appuyer sur les relais communautaires pour renforcer la sensibilisation
- › Élargir la base de transformateurs utilisant des farines de céréales locales



LIEN AVEC LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ACTEURS

L'émergence d'une offre de produits transformés à partir de céréales locales agroécologiques permet aux boulangers, transformatrices et consommateurs de diversifier les choix de production et de consommation. Par ailleurs, la réduction de dépendance aux produits importés, réduit la vulnérabilité aux fluctuations des prix mondiaux et contribue à soutenir les systèmes alimentaires locaux.



PERSPECTIVES / DE L'EFFET OBSERVÉ À L'IMPACT POTENTIEL

Sur le long terme, et à plus large échelle, les effets détaillés ci-dessus pourraient se traduire par :

- Une réduction significative de la production et de la consommation de produits à base de blé importé
- Une amélioration de la qualité nutritive des régimes alimentaires



TÉMOIGNAGE

Mbaye FAYE, boulanger à Boulel (ADAK)

“ Il était impensable de faire du pain à base de mil, la production de mil c'était juste pour la commercialisation et manger du thiep. Les formations m'ont ouvert l'esprit pour voir comment valoriser les céréales locales dans mon métier de boulanger.”



Contribution de la filière aux 13 principes de l'agroécologie

SYSTÈME ALIMENTAIRE

AGROÉCOSYSTÈME

L'ÉQUITÉ

Contribution filière :
Prix d'achat des céréales et de vente des farines décidés avec les producteurs-rice-s et transformateur-rice-s.
Augmentation du revenu moyen des producteur-rice*s et transformateur-rice-s.
Plaidoyer pour une régulation des importations de blé

10

LES VALEURS SOCIALES ET LES TYPES D'ALIMENTATION : DES RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS, DIVERSIFIÉS ET CULTURELLEMENT APPROPRIÉS

Contribution filière :
Revalorisation du mil, base traditionnelle de l'alimentation dans le bassin arachidier du Sénégal, nutritionnellement meilleur que le blé
Revalorisation du travail et du rôle des femmes dans l'agriculture et la transformation

9

LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

Contribution filière :
Appui à la mise en marché du surplus de cultures vivrières, source de diversification des revenus au sein des exploitations familiales
Appui à la diversification des produits transformés à base de céréales locales (couscous, beignets, cake, gâteaux, pains, ...)

7

LA BIODIVERSITÉ

Contribution filière :
Préservation de la biodiversité cultivée par la promotion des semences paysannes endogènes aux exploitations familiales de la zone
Préservation de la biodiversité par la promotion de pratiques agroécologiques de la production (bio-intrants, haies vives, ...) à la commercialisation (circuits courts)

5

LA PARTICIPATION

Contribution filière :

Soutien à la structuration et à la formalisation de groupements socio-économiques de transformation alimentaires, notamment des femmes

Mise en place de comités de suivi multi-acteurs de la filières

Création de cadres de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la filière pour une représentation équitable des intérêts de l'ensemble des acteurs du système alimentaire local.

13

12

11

LA CO-CRÉATION DES CONNAISSANCES ET LE PARTAGE ENTRE PAIRS

Contribution filière :

La transmission des savoirs de pairs à pairs, encadré par les organisations paysannes, est au cœur de la filière.

La diffusion et l'essaimage des pratiques culturelles et de transformation est encouragé par des livrets pédagogiques adaptés

8

1

2

6

LES SYNERGIES ENTRE ÉLÉMENTS DES AGROÉCOSYSTÈMES (PLANTES, ANIMAUX, ARBRES, SOL, EAU)

Contribution filière :

Les pratiques de haies vives, d'amendement des sols en compost à base de fumier animal et de rotations longues, améliorent la qualité des sols, la rétention d'eau et favorise la biodiversité

LE RECYCLAGE

Contribution filière :

Valorisation des sous produits de production (pailles et foins pour l'élevage) et de transformation (sons du mil pour l'élevage)

LA RÉDUCTION DES INTRANTS

Contribution filière :

Autonomisation des exploitants par la réduction de l'achat d'intrants issus de la chimie de synthèse, par la confection et l'usage de bio-intrants locaux : fumiers, compost, biopesticides (à base de neem, piments, ail, etc.)

4

3

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Contribution filière :

Promotion de l'élevage extensif des ruminants et de la complémentarité agro-pastorale pour la fertilisation des sols cultivés

LA SANTÉ DU SOL

Contribution filière :

Restauration de la biodiversité des sols par la diminution drastique de l'usage des intrants chimiques et l'utilisation de bio-intrants
Promotion des pratiques de rotations longues, de jachères et de travail du sol raisonné

LA GOUVERNANCE DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES NATURELLES PAR LES PRODUCTEURS

Contribution filière :

Plaidoyer pour l'utilisation préférentielle des semences paysannes endogènes

Plaidoyer pour une meilleure reconnaissance du rôle clé des exploitations familiales dans la gestion concertée et durables des ressources des terroirs

LA CONNECTIVITÉ ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

Contribution filière :

Sensibilisation des consommateurs locaux par des campagnes de dégustation, des émissions de radios communautaires, des foires alimentaires

Commercialisation des produits en circuits courts dans le bassin de production des céréales, à des prix rémunérateurs.

INSCRIPTION DE LA FILIERE DANS LES 5 NIVEAUX DE TRANSITION VERS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES



NIVEAU 1

AUGMENTER L'EFFICACITÉ DE L'UTILISATION DES INTRANTS ET RÉDUIRE L'UTILISATION D'INTRANTS COÛTEUX, RARES OU NUISIBLES À L'ENVIRONNEMENT.

Apports de la filière farines de céréales locales :

Un hectare pilote au sein de chaque exploitation familiale 100% agroécologique, complété par un accompagnement des OP pour réduire progressivement les intrants issus de la chimie de synthèse sur les autres parcelles, et par les autres membres de l'OP.



NIVEAU 2

REPLACER LES INTRANTS ET LES PRATIQUES CONVENTIONNELLES PAR DES ALTERNATIVES AGROÉCOLOGIQUES.

Apports de la filière farines de céréales locales :

Utilisation à 100% de bio-intrants sur 1 hectare pilote au sein de chaque exploitation familiale (semences paysannes, biofertilisants et biopesticides)

Promotion des pratiques agroécologiques complémentaires de production et de transformation : haïes vives, rotations longues, associations culturales, pas d'additifs chimiques, valorisation des déchets.



NIVEAU 3

REDÉFINIR LES AGROÉCOSYSTÈMES.

Apports de la filière farines de céréales locales :

Promotion des pratiques agroécologiques par des exploitations familiales modèles au sein des OP de manière à faire essaimer les pratiques à l'échelle du terroir

Mise en application de critères agroécologiques de la production à la commercialisation, de manière à créer des incitations plurielles auprès de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur



NIVEAU 4

RECONNECTER LES CONSOMMATEURS ET LES PRODUCTEURS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX ALIMENTAIRES ALTERNATIFS.

Apports de la filière farines de céréales locales :

Sensibilisation des consommateurs locaux par des campagnes de dégustation, des émissions de radios communautaires, la participation à des foires alimentaires

Commercialisation des produits en circuits courts dans le bassin de production des céréales



NIVEAU 5

CONSTRUIRE UN NOUVEAU SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIAL FONDÉ SUR LA PARTICIPATION, LE CARACTÈRE LOCAL, L'ÉQUITÉ ET LA JUSTICE.

Apports de la filière farines de céréales locales :

Plaidoyer pour la structuration de filières locales agroécologiques au Sénégal, notamment sur les céréales

Plaidoyer pour une régulation des échanges commerciaux sur l'importation du blé au Sénégal pour limiter la concurrence déloyale vis-à-vis des paysans sénégalais.

À partir des cinq niveaux de transition vers des systèmes alimentaires durables: Agroecology Europe, Gliessman (2007) et HLPE(2019)



Partie 4

Des pratiques aux systèmes alimentaires agroécologiques : effets politiques et organisationnels dans la perspective d'une mise à l'échelle

4.1 - EFFETS, PRIORITÉS ET DÉFIS POLITIQUES ET ORGANISATIONNELS DE LA STRUCTURATION D'UNE CHAÎNE DE VALEUR AGROÉCOLOGIQUE

4.2 - MISE À L'ÉCHELLE DE LA FILIÈRE ET INSCRIPTION DANS UNE LOGIQUE DE SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL : QUELLES PERSPECTIVES ?

4.1 EFFETS, PRIORITÉS ET DÉFIS POLITIQUES ET ORGANISATIONNELS DE LA STRUCTURATION D'UNE CHAÎNE DE VALEUR AGROÉCOLOGIQUE



CONTEXTE ET ENJEUX

De par leurs capacités d'accompagnement technique, de représentation, de mobilisation et de défense des exploitations familiales, les organisations paysannes sont les acteurs clés de la structuration des filières agricoles au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Elles pâtissent cependant souvent de fragilités organisationnelles : gouvernance interne peu formalisée, ressources financières propres limitées, dépendance aux ONG partenaires et programmes publics nationaux, isolement relatif vis-à-vis des services techniques de l'État. Leur autonomisation organisationnelle et la considération politique de leurs intérêts sont donc essentielles à la pérennisation de filières agroécologiques.

Les fédérations d'organisations paysannes, à l'échelle nationale, sont des acteurs incontournables des relations entre les pouvoirs publics, les institutions de recherche et le monde paysan. Elles ont su développer un corpus technique mêlant connaissances agronomiques et savoirs paysans, ainsi qu'une capacité de portage politique des enjeux de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie. Elles sont cependant souvent caractérisées par une surcharge de coordination de leurs membres et la fragmentation de leurs actions en fonction des opportunités économiques. Si la reconnaissance croissante par les pouvoirs publics de leur rôle dans la construction et la mise en œuvre des politiques agricoles est un signe encourageant, celle-ci demeure encore trop souvent limitée à des effets d'annonces.

Les services techniques déconcentrés du conseil agricole et rural ont quant à eux récemment amorcé un virage vers l'agroécologie paysanne. Cependant, leurs services restent souvent trop peu dotés économiquement, et la reconnaissance des savoir-faire paysans reste limitée, car toujours perçus comme peu scientifiques. L'offre d'appui qu'ils proposent reste descendante, centralisée et peu coordonnée avec les dynamiques locales. Pourtant, l'adoption massive des pratiques agroécologiques par le monde paysan implique de renforcer les capacités de ces services techniques en vue d'accompagner durablement la structuration des chaînes de valeurs alimentaires.



RÉSULTATS/EFFETS

La structuration d'une chaîne de valeur agroécologique a eu pour principaux effets :

→ ... au niveau des organisations paysannes mobilisées et de leurs membres :

- D'améliorer la cohésion sociale : leur confiance et leur intérêt pour l'action collective se sont renforcés, au même titre que leur leadership, en particulier chez les femmes ;
- De renforcer la gouvernance locale : la mise en place d'outils de gestion partagée, l'animation de comités et cadres de concertation réunissant différents maillons de la filière participent à structurer la gouvernance interne
- D'améliorer leur leadership au niveau régional : leur visibilité et leur légitimité d'action se sont accrues auprès des autres acteurs paysans et des autorités publiques
- De permettre le passage d'une approche de services aux membres à une approche d'appui à l'entrepreneuriat rural ayant pour objectif l'autonomisation des acteurs et la pérennisation de structures économiquement viables (coopératives et GIE)
- D'impulser une forte appropriation communautaire de l'agroécologie dont la promotion est devenue un enjeu collectif légitime, intégré, et porté par les membres des organisations paysannes, ce qui se traduit notamment une circulation des savoirs entre pairs et l'émergence d'initiatives collectives endogènes

→ ... au niveau de la fédération d'organisations paysannes :

- De construire un leadership stratégique sur la structuration de la filière, grâce notamment à une montée en compétences organisationnelles et politiques, et au renforcement de son positionnement comme interface entre les différents acteurs paysans, publics et scientifiques

- De renforcer sa légitimité politique pour défendre une meilleure intégration de l'agriculture familiale et durable dans les politiques publiques agro-alimentaires

→ ... au niveau des services techniques déconcentrés de l'Etat :

- De favoriser l'appropriation des enjeux de souveraineté alimentaire par l'implication dans une expérience de terrain qui a permis de souligner concrètement les freins et les leviers actuels pour faire évoluer les systèmes agricoles et alimentaires
- D'impulser un intérêt pour l'agroécologie des techniciens en zones rurales, progressivement relayé par capillarité au niveau politique



PERSPECTIVES

Si elle doit nécessairement tenir compte des défis mentionnés précédemment, la mise à l'échelle de la filière et des chaînes de valeur agroécologiques territoriales associées ouvrirait de nombreuses perspectives:

→ Au niveau des organisations paysannes :

- Renforcement de leur rôle structurant dans les territoires : elles animent des filières locales intégrées et coordonnent les relations entre producteurs, transformateurs et collectivités, devenant ce faisant des pivots de gouvernance agroalimentaire territoriale ;
- Institutionnalisation et montée en compétence généralisée : la formalisation juridique de coopératives et de GIE de membres, l'appropriation des outils de gestion et la formation continue, leur permettent d'accéder à des fonctions reconnues dans les politiques publiques locales et nationales ;
- Ancrage de l'agroécologie dans les pratiques paysannes : leur leadership dans la dynamique de transition agroécologique nationale est renforcé grâce notamment à l'élargissement de la base de producteurs et de transformateurs impliqués, et la diffusion de la transmission entre pairs des savoirs agroécologiques.

→ Au niveau des fédérations d'organisations paysannes :

- Influence renforcée sur les politiques agricoles et alimentaires : leur plaidoyer, fondé sur leurs expériences de terrain, leur permet d'impulser des réformes sur la base des pratiques observées et des enseignements tirés ;
- Co-construction avec l'Etat d'un cadre de gouvernance participatif et territorialisé des filières agroécologiques sur la base des expériences du projet.
- Au niveau des services techniques déconcentrés :
 - Repositionnement comme partenaires techniques des organisations paysannes dont les retours d'expérience alimentent l'évolution des référentiels techniques et des programmes d'appui (formation des agents, subvention des intrants organiques, plans locaux d'agriculture). Ce faisant, ils deviennent des facilitateurs des filières locales durables ;
 - Renforcement l'approche intersectorielle de la souveraineté alimentaire grâce à l'implication conjointe des services agricoles, environnementaux, de santé et d'éducation

→ Au niveau des réseaux citoyens et paysans (associations de consommateurs, coalitions d'organisations de la société civile) :

- Consolidation d'un contre-pouvoir citoyen sur les politiques alimentaires : le travail de veille et d'interpellation institutionnelle qu'ils réalisent s'appuient sur les preuves émergent de la massification des filières agroalimentaires agroécologiques
- Changement d'échelle de la sensibilisation citoyenne et évolution du comportement des consommateurs : l'extension à l'échelle nationale des dispositifs médiatiques (radios, films, campagnes) expérimentés localement permet de faire évoluer la demande et les habitudes de consommation en faveur des filières locales et agroécologiques

4.2 MISE A L'ECHELLE DE LA FILIERE ET INSCRIPTION DANS UNE LOGIQUE DE SYSTEME ALIMENTAIRE TERRITORIAL : QUELLES PERSPECTIVES ?



PERSPECTIVES

Si elle doit nécessairement tenir compte des défis mentionnés précédemment, la mise à l'échelle de la filière et des chaînes de valeur agroécologiques territoriales associées ouvrirait de nombreuses perspectives:

→ Au niveau des organisations paysannes :

- Renforcement de leur rôle structurant dans les territoires : elles animent des filières locales intégrées et coordonnent les relations entre producteurs, transformateurs et collectivités, devenant ce faisant des pivots de gouvernance agroalimentaire territoriale ;
- Institutionnalisation et montée en compétence généralisée : la formalisation juridique de coopératives et de GIE de membres, l'appropriation des outils de gestion et la formation continue, leur permettent d'accéder à des fonctions reconnues dans les politiques publiques locales et nationales ;
- Ancrage de l'agroécologie dans les pratiques paysannes : leur leadership dans la dynamique de transition agroécologique nationale est renforcé grâce notamment à l'élargissement de la base de producteurs et de transformateurs impliqués, et la diffusion de la transmission entre pairs des savoirs agroécologiques.

→ Au niveau des fédérations d'organisations paysannes :

- Influence renforcée sur les politiques agricoles et alimentaires : leur plaidoyer, fondé sur leurs expériences de terrain, leur permet d'impulser des réformes sur la base des pratiques observées et des enseignements tirés ;
- Co-construction avec l'Etat d'un cadre de gouvernance participatif et territorialisé des filières agroécologiques sur la base des expériences du projet.

→ Au niveau des services techniques déconcentrés :

- Repositionnement comme partenaires techniques des organisations paysannes dont les retours d'expérience alimentent l'évolution des référentiels techniques et des programmes d'appui (formation des agents, subvention des intrants organiques, plans locaux d'agriculture). Ce faisant, ils deviennent des facilitateurs des filières locales durables ;
- Renforcement l'approche intersectorielle de la souveraineté alimentaire grâce à l'implication conjointe des services agricoles, environnementaux, de santé et d'éducation

→ Au niveau des réseaux citoyens et paysans (associations de consommateurs, coalitions d'organisations de la société civile) :

- Consolidation d'un contre-pouvoir citoyen sur les politiques alimentaires : le travail de veille et d'interpellation institutionnelle qu'ils réalisent s'appuient sur les preuves émergent de la massification des filières agroalimentaires agroécologiques
- Changement d'échelle de la sensibilisation citoyenne et évolution du comportement des consommateurs : l'extension à l'échelle nationale des dispositifs médiatiques (radios, films, campagnes) expérimentés localement permet de faire évoluer la demande et les habitudes de consommation en faveur des filières locales et agroécologiques



CONCLUSION

Replacer les organisations paysannes au cœur des filières agricoles pour des systèmes alimentaires équitables et durables

Face aux défis majeurs qui touchent l'agriculture en Afrique de l'Ouest — dégradation des sols et effondrement de la biodiversité, vulnérabilités économiques, renouvellement des générations, insécurité alimentaire rurale et malnutrition urbaine — la transition agroécologique s'impose comme une urgente nécessité. Cette transition ne sera juste et durable qu'en s'appuyant sur celles et ceux qui nourrissent encore très majoritairement les populations ouest-africain·es : les paysannes et paysans, et les transformatrices et transformateurs alimentaires.

Ce livret défend l'idée que les organisations paysannes doivent redevenir les piliers de la politique agricole et alimentaire en Afrique de l'Ouest. Parce qu'elles incarnent des formes d'organisation enracinées dans les territoires, parce qu'elles fédèrent les acteurs de l'alimentation, elles sont à même de structurer des filières agroécologiques intégrées.

L'un des leviers essentiels pour faire émerger des systèmes alimentaires territoriaux résilients réside dans la transmission des savoirs de pair à pair. Ce mode d'apprentissage, fondé sur l'expérience vécue, la proximité sociale et la confiance, constitue une voie privilégiée pour la diffusion et l'appropriation des pratiques agroécologiques. Il crée les conditions d'une massification de ces changements de pratiques, tout en permettant leur adaptation fine aux réalités locales. Ce livret constitue ainsi un outil au service du renforcement des capacités des organisations paysannes, en matière d'innovation sociale, de formation et d'accompagnement de leurs membres, tant sur le plan agronomique qu'aux niveaux socio-économique et organisationnel.

Par ailleurs, l'intégration des pratiques culturelles et de transformation dans des chaînes de valeur territorialisées est indispensable. En incitant et illustrant concrètement comment structurer les relations entre les acteurs de la production à la transformation, jusqu'à la consommation locale, ce livret entend redonner aux organisations paysannes un rôle pivot dans la gouvernance des filières. Cette articulation entre l'amont et l'aval de la chaîne de valeur est centrale pour conserver localement la valeur ajoutée des productions, contribuant à la souveraineté alimentaire et à la revitalisation économique des territoires ruraux.

Pour que cette ambition devienne réalité, l'engagement de l'État et des collectivités territoriales est crucial. La reconnaissance institutionnelle du rôle des organisations paysannes, la création de dispositifs d'incitation (subventions, appui technique, réforme des marchés publics et des dispositifs de formalisation des acteurs de marché, etc.) et la co-construction de cadres de gouvernance des filières agroécologiques sont autant de leviers pour faire émerger une stratégie et des politiques publiques cohérentes, intersectorielles et transformatrices. Les services techniques de l'État doivent évoluer vers un rôle de facilitateurs territoriaux accompagnant la dynamique de transformation des organisations paysannes et de leurs membres.

Il est certain que les sociétés paysannes d'Afrique de l'Ouest peuvent nourrir durablement et sainement leurs populations. Encore faut-il qu'elles soient soutenues dans la mise en œuvre des évolutions nécessaires des systèmes de production et de consommation. Ce livret se veut un appui concret à cette transition, au service de l'autonomie et de la résilience des territoires.

Remerciements

REMERCIEMENTS

SOL et la FONGS-Action Paysanne remercient vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce livret :

Les 7 organisations paysannes mobilisées dans le cadre du projet 'Valoriser les céréales locales au Sénégal', et en particulier les Présidents, Secrétaires Généraux, Répondants des animateurs, Animateurs et Gérants des minorités qui ont participé aux focus groupes organisés dans le cadre de la collecte de données ;

Les chefs d'exploitation familiale, les transformatrices et les boulangers rencontrés dans leur territoire pour leur disponibilité et leur motivation ;

Les partenaires stratégiques et financiers dont le soutien a permis la réalisation de ce livret :



Les données, idées et opinions présentées dans ce livret sont celles de FONGS-Action Paysanne et de SOL et ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence Française de Développement ni des autres partenaires du projet.

Au Sénégal, la consommation céréalière des populations est caractérisée par une dépendance croissante aux importations, et particulièrement de blé utilisé pour la production du pain. La faible valorisation des céréales locales produites par les exploitations familiales nuit à la souveraineté alimentaire du pays et aux populations rurales qui peinent à trouver des débouchés commerciaux à leur production et n'ont que peu d'opportunités d'emplois rémunérateurs et de revenus non agricoles.

Relocaliser et rendre plus sains et durables les systèmes agricoles et alimentaires sont des enjeux majeurs pour rendre les territoires ruraux résilients aux multiples crises et aux changements climatiques auxquels sont particulièrement vulnérables les producteurs, les transformatrices et les artisans boulangers.

Ce livret propose une capitalisation de l'expérience de structuration d'une chaîne de valeur agroécologique autour des farines de mil et de maïs dans le bassin arachidier du Sénégal, menée dans le cadre du projet "Promotion de la Souveraineté Alimentaire par la Valorisation des Céréales Locales en Afrique de l'Ouest" entre 2015 et 2025 porté par la FONGS-Action Paysanne et SOL. Il vise à guider les acteurs de terrain à s'approprier les modalités d'accompagnement à la transition agroécologique des différents maillons d'une telle chaîne (production, transformations, commercialisation et consommation).

SOL

